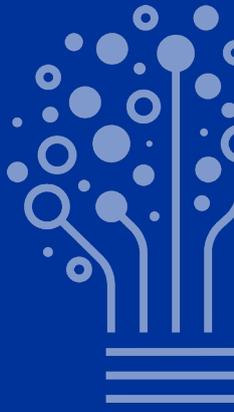




PÔLE DE GESTION  
DES CONNAISSANCES  
UE - OIM



Pôle de Gestion des Connaissances | Fonds de recherche

Manuel | Août 2021



# MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Samuel Hall pour le Pôle de Gestion  
des Connaissances UE-OIM



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations ordonnées et respectueuses de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration; favoriser la compréhension des questions migratoires; encourager le développement économique et social par la migration; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

La publication de cet ouvrage est rendue possible grâce au soutien financier de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Union européenne.

Publié par : Organisation Internationale pour les Migrations  
Route des Morillons 17  
Boîte postale 17  
1211 Genève 19  
Suisse  
Tél. : +41 22 717 9111  
Fax : +41 22 798 6150  
Courriel : [hq@iom.int](mailto:hq@iom.int)  
Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)

Le présent document n'a pas été révisé par l'OIM.

Le présent document a été publié sans l'approbation de l'Unité des publications de l'OIM.

Photo en couverture : © Samuel Hall



© OIM 2021

Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)\*. Licence de l'Union européenne sous conditions.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à [publications@iom.int](mailto:publications@iom.int).

\* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des encadrés, figures et tableaux	v
Lista de siglas y acrónimos	v
<b>INTRODUCTION ET OBJECTIF</b>	<b>1</b>
Pourquoi ce manuel?	1
À qui s'adresse ce manuel?	1
<b>SECTION 1 : COMPRENDRE LE MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS</b>	<b>3</b>
<b>SECTION 2 : UTILISATION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS</b>	<b>7</b>
2.1 Préparation à l'utilisation du manuel	7
2.1.1 Validation de la collecte de données prévue	7
2.1.2 Adaptations potentielles de la collecte de données	10
2.1.3 Identifier des responsables de la collecte des données qualifiés et les former	11
2.1.4 Élaboration d'un mécanisme d'orientation	12
2.2 Utilisation pratique du manuel	14
2.2.1 Formation des enquêteurs identifiés	14
2.2.2 Recommandations sur le principe de « ne pas nuire » et la protection dans le cadre des études auprès d'enfants	15
2.2.3 Les choses à faire et à ne pas faire au moment de recueillir des données auprès d'enfants	18
2.2.4 Protection des données	20
2.2.5 Poursuite du suivi initial	21
<b>QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES CONCERNANT LE MANUEL</b>	<b>22</b>
<b>SECTION 3 : ANALYSE DES RÉSULTATS DU SUIVI</b>	<b>24</b>
3.1 Nettoyage des données	24
3.2 Interprétation des résultats	25
3.2.1 Calcul de la valeur de chaque indicateur	25
3.2.2 Calcul de la note de réintégration de la personne interrogée	30
3.2.3 Comprendre les notes de réintégration	31
3.2.4 Donner du sens aux résultats	32
<b>SECTION 4 : LE MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS</b>	<b>33</b>
4.1 Enquête auprès des enfants/ménages	33
4.2 Études de cas d'enfants	52
4.2.1 Orientations relatives aux études de cas : enfants âgés de 7 à 9 ans	53
4.2.2 Orientations relatives aux études de cas : enfants âgés de 10 à 13 ans et de 14 à 18 ans	54

4.3	Discussion de groupe sur les écosystèmes	59
4.4	Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés	62
4.4.1	Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés – acteurs de la réintégration, de la protection de l'enfance et des droits de l'homme	63
4.4.2	Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés – enfants migrants de retour	64
<b>SECTION 5 : ORIENTATIONS ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES</b>		<b>66</b>
5.1	Exemple de formulaire de consentement	66
5.2	Orientations concernant la rétribution potentielle des participants au suivi	70
5.3	Méthodologie de l'analyse en composantes principales	71
5.4	Ressources recommandées	74

## LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX

Encadré 1. Identifier les problèmes relatifs à la protection en Iraq	6
Encadré 2. Adaptations locales potentielles	8
Encadré 3. Qu'est-ce qu'un mécanisme d'orientation?	12
Encadré 4. Orientation vers des services d'urgence ou non urgents	13
Encadré 5. Avant un entretien : liste de vérification	14
Encadré 6. Obtention et enregistrement du consentement	19
Encadré 7. Conseils pour communiquer avec les jeunes enfants	21
Figure 1. Outils du manuel	3
Figure 2. Cartographie de l'écosystème	5
Figure 3. Calendrier de la réintégration	5
Figure 4. Les signes courants de détresse chez l'enfant, selon la formation aux premiers secours psychologiques de Save the Children	17
Figure 5. Le modèle de l'écosystème appliqué au retour	59
Tableau 1. Indicateurs relatifs aux différentes dimensions de la réintégration	4
Tableau 2. Principaux thèmes ciblés, par outil	6
Tableau 3. Calcul des valeurs des indicateurs	26

## LISTA DE SIGLAS Y ACRÓNIMOS

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
CERE	Conseil Européen sur les Réfugiés et les Exilés
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PSEA	Prévention de l'exploitation et des violences sexuelles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## INTRODUCTION ET OBJECTIF

### POURQUOI CE MANUEL ?

De nombreux enfants retournent chaque année dans leur pays d'origine, dans le cadre d'un retour forcé, assisté ou spontané, seuls ou en famille. Pourtant, la plupart des cadres relatifs au retour et à la réintégration, axés sur les adultes ou les ménages, ne tiennent pas compte des enfants.<sup>1</sup> Il n'existe pas de méthodologie de suivi standard pour mesurer les résultats de la réintégration des enfants au niveau individuel. Avec le soutien financier de l'Union européenne, ce partenariat entre Samuel Hall et l'OIM s'appuie sur l'enquête de l'OIM sur la durabilité de la réintégration et sur la boîte à outils des solutions durables pour les enfants conçue par Save the Children afin de proposer un manuel pour le suivi de la réintégration des enfants.<sup>2</sup> Cela permet de combler le manque actuel de données sur la réintégration ventilées par âge et axées sur les enfants. L'objectif est opérationnel : il s'agit de fournir un manuel permettant d'appuyer les interventions sur le terrain. Ce manuel a été testé sur le terrain dans cinq pays – Éthiopie, Géorgie, Honduras, Iraq et Nigéria – de décembre 2020 à février 2021.

#### APPROCHE DU MANUEL

Ce manuel s'appuie sur la définition de la réintégration durable de l'OIM de 2017, qui met l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un processus multidimensionnel et à plusieurs niveaux. Cette définition envisage la réintégration des enfants sous l'angle de l'autosuffisance économique de leur foyer, de la stabilité sociale au sein d'une communauté et du bien-être psychosocial au niveau individuel. Il s'inspire en outre du cadre de Save the Children pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant, qui propose des indicateurs standards basés sur les principes généraux des solutions durables et sur les orientations relatives aux droits de l'enfant et aux normes de protection.

Dans les trois dimensions de la réintégration, il existe des éléments particulièrement importants pour les enfants. D'un point de vue économique, par exemple, le travail des enfants est un indicateur clé de la vulnérabilité. D'un point de vue social, la fréquentation scolaire constitue un élément particulièrement important, la migration et le retour marquant souvent la fin du parcours éducatif des enfants et posant ainsi le problème de leur réintégration sociale. D'un point de vue psychosocial, la discrimination et la marginalisation ont des incidences sur la réintégration. Pour les enfants les plus âgés en particulier, l'accès à un lieu de socialisation avec d'autres jeunes est primordial. Les questions et les indicateurs de ce manuel ont été sélectionnés sur la base de ces cadres et des données factuelles existantes concernant la réintégration des enfants.

### À QUI S'ADRESSE CE MANUEL ?

Ce manuel est destiné aux parties prenantes œuvrant dans le domaine de la réintégration, y compris les organisations internationales, les organisations de la société civile et les acteurs gouvernementaux qui ont besoin d'outils pour rendre opérationnelles les normes relatives à la réintégration des enfants.<sup>3</sup> Il permettra aux parties prenantes de contrôler dans quelle mesure les enfants se réintègrent de manière durable dans

1 Save the Children et Samuel Hall, *Achieving Durable Solutions for Returnee Children: What Do We Know?* (2018).

2 Ci-après le « manuel ».

3 Le manuel sera idéalement utilisé en coordination avec ces acteurs et nécessite une formation adéquate pour les utilisateurs, comme détaillé ci-dessous, avant son déploiement. Le personnel chargé d'interroger les enfants doit être formé à cet effet.

les communautés où ils retournent, et de recenser les principaux facteurs qui contribuent à la durabilité de leur réintégration.

Ce manuel est conçu pour les utilisateurs dans les pays d'origine, ainsi que pour le personnel des pays d'accueil qui doit comprendre la planification nécessaire avec les acteurs des pays d'origine. Il fournit des conseils sur la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, et présente une série d'outils pouvant être utilisés pour suivre la réintégration des enfants. Il propose en outre des orientations sur la conduite d'entretiens avec des enfants afin d'aider les praticiens à employer ces outils de manière appropriée et sûre pour les enfants.



**Section 1 :** Aperçu des concepts clés qui sous-tendent les outils et de la façon dont ces outils fonctionnent ensemble.



**Section 2 :** Conseils sur la préparation et la réalisation du suivi à l'aide de ce manuel.



**Section 3 :** Recommandations pour comprendre et utiliser les données recueillies à l'aide de ce manuel.



**Section 4 :** Manuel pour le suivi de la réintégration des enfants et outils à employer.



**Section 5 :** Orientations et ressources supplémentaires.

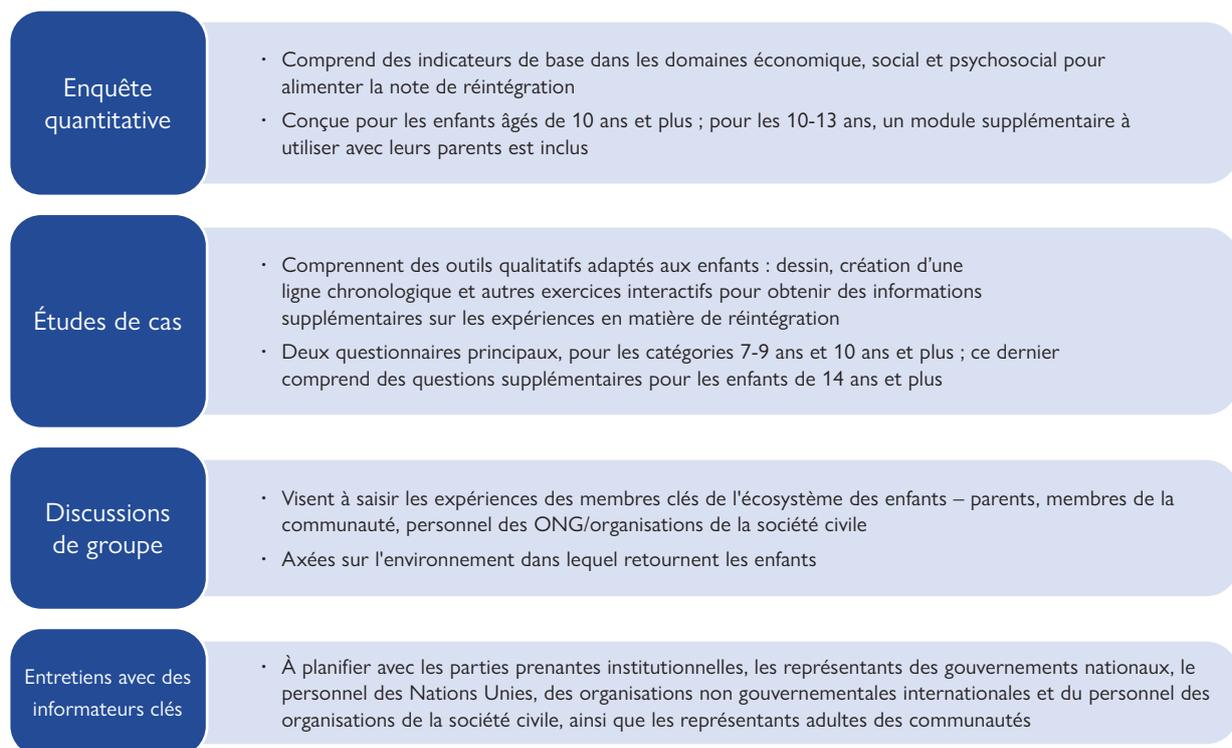
## SECTION 1

# COMPRENDRE LE MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS



De nombreux enfants reviennent chaque année dans leur pays d'origine, dans le cadre d'un retour forcé, assisté ou spontané, seuls ou en famille. Pourtant, la plupart des outils relatifs au retour et à la réintégration, axés sur les adultes ou les ménages, ne tiennent pas compte des enfants. Le présent manuel a été conçu pour combler cette lacune. Il fournit une combinaison d'outils qualitatifs et quantitatifs pour permettre aux acteurs compétents de suivre la réintégration de chaque enfant. Il reflète les indicateurs de suivi qui peuvent saisir les expériences vécues par les enfants en matière de réintégration, et a été mis à l'essai dans cinq pays d'origine clés – l'Éthiopie, la Géorgie, le Honduras, l'Iraq et le Nigéria. Il est également aligné sur les cadres internationaux afin de garantir un suivi rigoureux, comparable dans tous les contextes et conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant.<sup>4</sup>

**Figure 1.** Outils du manuel



L'enquête quantitative est conçue pour une évaluation rapide aboutissant à une note de réintégration, et reflète un travail similaire mené par l'OIM auprès de migrants de retour adultes au moyen de l'enquête sur la durabilité de la réintégration.<sup>5</sup> Elle prend en compte les facteurs sociodémographiques clés, les informations sur le voyage de retour des enfants qui sont liées à la réintégration, et certains indicateurs de réintégration. La note de réintégration doit être calculée sur la base d'indicateurs testés couvrant les trois dimensions de la réintégration.

<sup>4</sup> Assemblée générale des Nations Unies, résolution 44/25 adoptée le 20 novembre 1989.

<sup>5</sup> D'après l'approche mise au point par Samuel Hall pour l'OIM dans le cadre du projet MEASURE. Voir Samuel Hall et OIM, *Setting Standards for an Integrated Approach to Reintegration*, commandé par l'OIM et financé par le ministère du Développement international du Royaume-Uni (2017).

Des documents de référence clés, tels que *Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants* de l'OIM et de l'UNICEF, soulignent la nécessité de tenir compte de l'opinion des enfants « eu égard à leur âge et leur degré de maturité »<sup>6</sup> dans la prise de décision concernant les solutions durables. Cependant, aucune directive fondée sur l'âge n'est donnée pour préciser ce que cela signifie; au contraire, les chargés de dossier travaillant avec des enfants « doivent avoir une compréhension approfondie du lien entre l'âge de l'enfant ou des enfants et leur stade de développement. Cela suppose qu'ils aient étudié le développement physique, intellectuel, émotionnel, social et linguistique des enfants, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence ».<sup>7</sup> Les outils quantitatifs et qualitatifs présentés ici ont été conçus pour être utilisés avec des groupes d'âge indicatifs : 7-9, 10-13 et 14-18 ans (jusqu'à 18 ans pour inclure les mineurs ayant dépassé la limite d'âge).<sup>8</sup> Les outils destinés aux enfants les plus jeunes adoptent une approche plus simple, qui comprend des éléments ludiques pour maintenir l'intérêt de l'enfant. D'autres outils font la distinction entre les enfants âgés de 14 ans et moins et les enfants plus âgés afin que les plus jeunes ne se voient pas poser des questions trop compliquées ou trop nombreuses.<sup>9</sup>

**TABLEAU 1. INDICATEURS RELATIFS AUX DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA RÉINTÉGRATION**

		ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS	ENFANTS DE 14-18* ANS	ENTRETIENS AVEC LES PARENTS/ TUTEURS**
<b>DIMENSION ECONOMIQUE</b>	1. Principale source de revenus du ménage		X	X
	2. Participation de l'enfant aux activités génératrices de revenus	X	X	
	3. Endettement du ménage		X	X
	4. Sécurité alimentaire	X	X	
	5. Auto-évaluation de la satisfaction concernant la situation économique	X	X	
	6. Épargne du ménage	X	X	
<b>DIMENSION SOCIALE</b>	1. Situation adéquate en matière de logement	X	X	
	2. Accès à la documentation	X	X	X
	3. Accès à la famille/aux tuteurs	X	X	
	4. Mariage d'enfants	X	X	
	5. Accès aux services de santé	X	X	X
	6. Accès à l'éducation	X	X	

6 OIM et UNICEF, «Module 6 – Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants» dans OIM, Manuel sur la réintégration : Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration (2019), page 201.

7 *Ibid.*, page 209.

8 Le « dépassement de la limite d'âge » fait référence au moment où « les enfants non accompagnés atteignent la majorité civile en attendant l'issue de la procédure d'asile ou de regroupement familial ». Voir CERE et le Réseau juridique européen sur l'asile, ECRE/ELENA Legal Note on Ageing Out and Family Reunification (2018), page 2. En bref, les enfants ont 18 ans et ne sont officiellement plus considérés comme des enfants.

9 Comme expliqué en détail à la section 2, dans les cas où le stade de développement d'un enfant ne semble pas correspondre à son âge physique, les enquêteurs peuvent souhaiter utiliser l'outil pour un enfant plus jeune ou arrêter l'entretien.

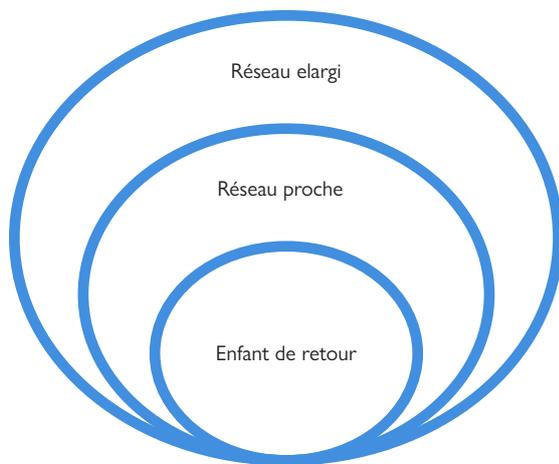
<b>DIMENSION PSYCHOSOCIALE</b>	1. Participation sociale et communautaire	X	X	
	2. Non-discrimination	X	X	
	3. Sentiment d'appartenance	X	X	
	4. Signes de détresse	X	X	X
	5. Sentiment de sécurité lors des activités quotidiennes	X	X	

\* 18 fait ici référence aux mineurs ayant dépassé la limite d'âge qui peuvent être interrogés.

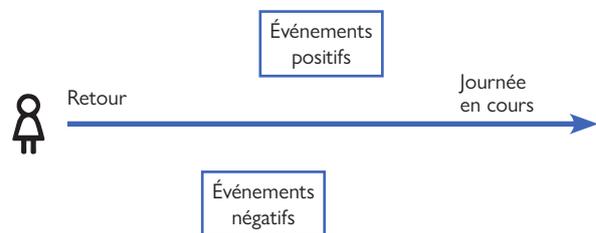
\*\* Les entretiens avec les parents/tuteurs comprenaient des questions supplémentaires sur le soutien reçu et le retour.

Des questions de suivi qui ne sont pas prises en compte dans la note de réintégration ont été incluses sur des points clés ciblés, mais elles sont intentionnellement limitées; cet outil n'a pas pour objectif de faire office d'enquête standard. Seules les questions surlignées en bleu clair dans l'outil de la section 4 sont prises en compte dans la note de réintégration.

**Figure 2.** Cartographie de l'écosystème



**Figure 3.** Calendrier de la réintégration



Les outils qualitatifs proposés dans ce manuel servent à nuancer les informations recueillies au moyen de cette enquête quantitative. Les études de cas en particulier mettent l'accent sur des approches interactives pour discuter des expériences des enfants migrants de retour, y compris, pour les plus jeunes, des dessins, et pour les autres, une représentation visuelle des événements clés sur une ligne chronologique et des acteurs sur une carte de l'écosystème (figures 2 et 3).

Les thèmes clés pour chaque outil sont énumérés en détail dans le tableau 2.

**TABLEAU 2. PRINCIPAUX THÈMES CIBLÉS, PAR OUTIL**

OUTIL	THÈMES CLÉS
Enquête quantitative	Données démographiques; processus de retour; dimensions économique, sociale et psychosociale de la réintégration
Études de cas : enfants de 7 à 9 ans	Continuité des expériences; écosystème des enfants; principaux aspects de leur vie dans leur lieu de résidence actuel
Études de cas : enfants de 10 à 18 ans et mineurs ayant dépassé la limite d'âge	Antécédents en matière de migration; cartographie du réseau; expérience en matière de réintégration
Discussions de groupe	Lien de la personne interrogée avec l'enfant; cartographie des acteurs; comprendre les liens entre les acteurs et les différentes dimensions de la réintégration
Entretiens avec des informateurs clés : acteurs de la réintégration : gouvernement, organisations non gouvernementales internationales/Nations Unies, représentants d'ONG.	Tendances en matière de réintégration des enfants; suivi de la réintégration des enfants et difficultés à surmonter pour y parvenir; programmes existants en matière de réintégration des enfants
Entretiens avec des informateurs clés : migrants de retour	Facteurs de la réintégration des enfants; perceptions des enfants migrants de retour par la communauté; programmes existants en matière de réintégration des enfants

Certaines des questions posées dans les outils, en particulier l'outil quantitatif, peuvent soulever des problèmes en matière de protection. Ces problèmes potentiels ont été mis en évidence en rose clair dans ce manuel; les sections 2 et 5 fournissent des informations sur la manière de préparer l'orientation vers les services appropriés/les mesures à prendre si de telles réponses sont données.

### ENCADRÉ 1. IDENTIFIER LES PROBLÈMES RELATIFS À LA PROTECTION EN IRAQ

L'étude pilote en Iraq a permis de recenser plusieurs problèmes en matière de protection. Il s'agissait notamment d'un cas relevant du travail des enfants – qui correspondait sans doute à la définition des pires formes de travail des enfants car il semblait nuire au bien-être de l'enfant concerné –, de problèmes de santé, dont le cas d'un enfant souffrant de troubles hormonaux et d'autres ayant manifestement besoin d'un soutien psychosocial. Les enfants concernés ont été orientés vers l'OIM. Ces cas soulignent la nécessité d'un mécanisme d'orientation solide et varié en matière de protection, car ces types de besoins ne relèvent pas du mandat direct de l'OIM.



## SECTION 2

# UTILISATION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Cette section fournit aux utilisateurs des orientations sur la préparation, la mise en œuvre et l'analyse de la collecte de données de suivi à l'aide des outils mis au point. La planification et la collecte de données doivent s'inspirer du module de réintégration de l'OIM/UNICEF intitulé *Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants*, qui énonce les principes clés d'une approche intégrée de la réintégration fondée sur les droits de l'enfant.<sup>10</sup>

### 2.1 PRÉPARATION À L'UTILISATION DU MANUEL

#### 2.1.1 Validation de la collecte de données prévue

Les utilisateurs potentiels doivent confirmer que la collecte de données prévue représente une utilisation appropriée du manuel. Ils doivent pour cela répondre aux questions suivantes avant de procéder :

- Ces données sont-elles déjà recueillies par un autre mécanisme – y compris des organisations partenaires ?
- La collecte de ces données pose-t-elle des risques pour lesquels aucune approche d'atténuation ne peut être identifiée ?
- La collecte de ces données mettra-t-elle les enfants – ou les enquêteurs – en danger ?

Plus largement, les utilisateurs potentiels doivent également confirmer les points suivants :

- Il existe un plan clair pour l'analyse des données et l'utilisation des résultats ;
- Il existe un plan détaillé de la portée de la collecte de données, y compris la fréquence identifiée des éventuelles activités de suivi. Ce plan doit également comprendre un calendrier détaillé des entretiens qui évitera de trop solliciter les participants et fera en sorte que les enquêteurs aient le temps de mener les entretiens conformément aux directives présentées dans ce document ;
- Ils ont une solide compréhension du contexte local, de ses sensibilités et de ses langues ;
- Les ressources humaines/effectifs sont suffisants pour effectuer la collecte (dans la langue appropriée) et l'analyse des données, et pour en rendre compte ;
- On a procédé à l'examen des outils visant à identifier toute sensibilité locale à des questions particulières, ainsi qu'une approche convenue pour en tenir compte ;
- Un budget spécifique est consacré à tous les coûts liés à la collecte de données (y compris, éventuellement, le coût de la location d'espaces appropriés pour celle-ci) ;
- Toutes les signatures/autorisations nécessaires des autorités locales ont été obtenues pour effectuer la collecte de données.

---

<sup>10</sup> OIM et UNICEF, Module 6 (voir note de bas de page 6).

## ENCADRÉ 2. ADAPTATIONS LOCALES POTENTIELLES

Le manuel a été soigneusement conçu pour englober des questions permettant d'évaluer les dimensions clés de la réintégration des enfants. Ainsi, à moins que les questions présentent des risques dans un contexte donné, il n'est pas conseillé de les supprimer. Les utilisateurs peuvent toutefois envisager d'ajouter les questions sélectionnées (2-3) à l'outil quantitatif, en particulier pour aborder les facteurs identifiés comme essentiels à la réintégration au niveau local, permettant ainsi aux équipes de concevoir un programme plus solide. Par exemple, sur la base des résultats de l'étude pilote menée pour ce manuel, les questions suivantes pourraient être ajoutées dans chacun des contextes testés :

En Éthiopie, concernant la source de financement de la migration initiale, les questions suivantes pour les adolescents de 14 ans et plus :

1. Comment as-tu financé ton premier voyage de migration?  
(LIRE LES ÉNONCÉS ; CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI CONVIENNENT)
  - a) J'ai économisé l'argent que j'ai gagné
  - b) J'ai emprunté de l'argent à un/des membre(s) de ma famille.
  - c) J'ai emprunté de l'argent à des amis
  - d) J'ai emprunté de l'argent à d'autres membres de la communauté
  - e) Ceux qui ont facilité mon voyage ont couvert les frais et attendent de moi que je travaille à l'étranger pour les rembourser.
  - f) Autre (préciser \_\_\_\_\_)
  - g) Je ne sais pas
  - h) Je préfère ne pas répondre
2. As-tu encore des dettes relatives à ton premier voyage de migration?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS ; CHOISIR UNE RÉPONSE)
  - a) Oui
  - b) Non
  - c) Je ne sais pas
  - d) Je préfère ne pas répondre

En Géorgie, concernant la santé de l'enfant, les questions suivantes pour les enfants concernés :

1. T'arrive-t-il d'éprouver l'une des difficultés suivantes?  
(LIRE LES ÉNONCÉS ; CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI CONVIENNENT)
  - a) Difficulté à voir
  - b) Difficulté à entendre
  - c) Difficulté à marcher
  - d) Difficulté à se faire comprendre
  - e) Difficultés d'apprentissage
  - f) Difficulté à se souvenir des choses
  - g) Préfère ne pas répondre
2. Est-ce que toi ou ta famille avez voyagé à l'étranger pour des raisons médicales?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS ; CHOISIR UNE RÉPONSE)
  - a) Oui
  - b) Non
  - c) Je ne sais pas
  - d) Je préfère ne pas répondre

3. Ces problèmes médicaux ont-ils été traités avec succès?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS; CHOISIR UNE RÉPONSE)
- Oui
  - Non
  - Je ne sais pas
  - Je préfère ne pas répondre

Au Honduras, concernant la sécurité dans le lieu de retour, après la question «Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison?», pour ceux qui répondent non :

- Quelles sont les principales menaces pour la sécurité dans ce lieu?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS; CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI CONVIENNENT)
- Les gangs
  - D'autres types de groupes armés
  - Les autorités locales ou nationales
  - Autre (préciser \_\_\_\_\_)
- Y a-t-il un endroit à proximité où tu te sentirais en sécurité?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS; CHOISIR UNE RÉPONSE)
- Oui (préciser \_\_\_\_\_)
  - Non
  - Je ne sais pas
  - Je préfère ne pas répondre

En Iraq, les personnes interrogées ont souligné le caractère sensible de l'étude, et ont demandé une confirmation supplémentaire, lors de la phase de consentement, du fait que les participants potentiels soient conscients :

- De leur droit de refuser de participer;
- De leur droit de mettre fin à l'entretien à tout moment;
- Du fait que les données seront stockées en toute sécurité et rendues anonymes; du fait que leurs réponses et leurs coordonnées personnelles ne seront pas partagées à plus grande échelle.

Au Nigéria, concernant la monoparentalité, la question suivante pour les enfants de 14 ans et plus :

- As-tu des enfants? (NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS; CHOISIR UNE RÉPONSE)
- Oui (préciser le nombre \_\_\_\_\_)
  - Non
  - Je préfère ne pas répondre
- En quoi le fait d'avoir des enfants a-t-il influencé ton retour?  
(NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS; CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI CONVIENNENT)
- Il était plus facile de rencontrer des gens au sein de la communauté.
  - Cela a entraîné des difficultés financières supplémentaires
  - Ma famille n'approuve pas
  - Cela fait plaisir à ma famille
  - Cela signifie que j'ai besoin de services supplémentaires
  - Autre (préciser \_\_\_\_\_)

### 2.1.2 Adaptations potentielles de la collecte de données

La pandémie de COVID-19 a à la fois compliqué la collecte de données lors de la mise à l'essai de ce manuel et contribué à la finalisation d'outils adaptés aux situations de collecte de données à distance et d'accès limité. Dans certains contextes, les restrictions gouvernementales à la mobilité ont limité l'accès aux participants potentiels. Plus généralement, les précautions nécessaires pour s'assurer que l'entretien ne cause pas de préjudice ont nécessité des adaptations aux méthodes d'enquête prévues. Cependant, ces crises ne sont pas les seules à avoir eu des incidences sur l'étude : au Honduras, les récents ouragans ont forcé les participants potentiels à quitter leurs maisons, tandis qu'en Éthiopie, la sélection du lieu de l'étude a dû tenir compte du conflit en cours et des restrictions d'accès. Il fallait donc un manuel adaptable, qui puisse également être utilisé à distance.

La question de la collecte à distance de données sur des sujets difficiles et sensibles est abordée dans ce manuel et d'autres études. Cela a donné lieu à l'élaboration de directives, notamment pour les activités de soutien psychosocial et en matière de santé mentale à distance, tenant compte de certaines des difficultés rencontrées sur le terrain. En particulier, les directives internes de l'OIM Iraq à cet égard (*Internal Guidelines for Remote MHPSS Working Modalities*) fournissent des considérations pratiques sur le consentement à distance, la manière de présenter le travail aux parents, la résolution des problèmes potentiels et, surtout, la nécessité d'un mécanisme d'orientation clair, même dans le cadre du travail à distance.<sup>11</sup> Le document de l'UNICEF *COVID-19 : Operational Guidance for Implementation and Adaptation of MHPSS Activities for Children, Adolescents and Families* souligne la nécessité d'adopter des approches du travail à distance adaptées aux enfants et rappelle opportunément certaines des difficultés spécifiques et différenciées selon l'âge auxquelles sont confrontés les enfants et les adolescents dans le cadre des restrictions liées à la COVID-19, qui peuvent avoir des incidences sur la manière dont ils peuvent participer au suivi et sur les réponses qu'ils donnent.<sup>12</sup>

- L'outil quantitatif peut être utilisé comme prévu à l'origine, mais s'il est jugé trop long pour certains enfants les plus âgés, on peut leur poser la série de questions plus restreinte destinée aux enfants de 10 à 13 ans.
- Lorsque l'on utilise les outils qualitatifs à distance :
  - Une plateforme en ligne faciliterait les discussions de groupe en permettant à plusieurs personnes de participer simultanément.
  - Dans le cadre des études de cas, les responsables de la collecte de données devront expliquer les éléments visuels aux enfants et leur demander d'envoyer des photos des exercices réalisés. Lorsque cela n'est pas possible, les questions peuvent être transposées oralement (par exemple, en demandant aux participants de décrire leurs objets préférés ou d'énumérer les principaux événements qu'ils ont vécus depuis leur retour).

Les procédures de consentement appropriées doivent toujours être suivies dans le cadre de la collecte de données à distance.

11 OIM Iraq, *Internal Guidelines for Remote MHPSS Working Modalities* (2020).

12 UNICEF, *COVID-19 Operational Guidance for Implementation and Adaptation of MHPSS Activities for Children, Adolescents and Families* (2020).

### 2.1.3 Identifier des responsables de la collecte des données qualifiés et les former

Mener une étude auprès d'enfants requiert des compétences spécifiques ainsi qu'une formation adaptée et une compréhension des principes de protection. Les éléments suivants doivent être pris en compte et classés par ordre de priorité :

- Expérience antérieure dans la conduite d'études auprès d'enfants d'âge similaire ; de préférence, une expérience antérieure de la conduite d'entretiens à l'aide d'outils axés sur l'enfant/soucieux des besoins de l'enfant ;
- Expériences universitaires pertinentes, axées en particulier sur les sciences sociales ;
- Connaissance du contexte spécifique et des vulnérabilités des enfants migrants de retour, ainsi que des vulnérabilités liées à la problématique hommes-femmes ;
- Expérience en matière de gestion des dossiers, de travail social et/ou de conseil aux enfants ;
- Compréhension des attentes normatives/socioculturelles et du rôle des enfants dans le contexte de l'étude ;
- Compétences linguistiques pertinentes ;
- Casier judiciaire vierge (que tous les enquêteurs devraient être tenus de fournir).

Une formation approfondie doit être dispensée avant l'utilisation de ces outils. Elle devrait inclure les éléments suivants :

- La raison d'être de ce manuel ainsi que des explications sur la manière dont les informations obtenues seront utilisées ;
- Des conseils sur la manière de comprendre et d'employer les outils ;
  - Veiller à la clarté de l'objectif de chaque outil et de chaque question posée.
  - Déchiffrer les sensibilités contextuelles liées à la culture locale, aux normes et aux attentes qui sous-tendent les rôles des enfants, y compris la compréhension de ce que signifie l'enfance dans le contexte étudié.
  - Discuter de toute autre sensibilité contextuelle pertinente, par exemple autour des vulnérabilités liées aux sexes/spécificités, notamment en ce qui concerne les filles, les garçons et les enfants d'une autre identité sexuelle.
  - Recenser les moyens d'aborder de telles questions avec précaution, en réfléchissant à la manière de soulever les sujets sensibles de manière réfléchie et appropriée. Une attention particulière doit être accordée aux questions très personnelles et à la manière d'éviter de rebuter les participants par manque de sensibilité ; une question intrusive peut ébranler le niveau de confort, d'ouverture et le sentiment de sécurité des participants.
- Des orientations sur la conduite éthique de l'enquête, en particulier avec des enfants ;
  - Mettre l'accent sur l'approche « ne pas nuire » et les principes pratiques de protection, notamment les formulaires de consentement et le signalement des incidents relatifs à la protection. À tout moment, l'activité des enquêteurs doit être guidée par la réflexivité dans l'action, une pleine attention et une écoute empathique et sans jugement. Des conseils supplémentaires sur la sécurité lors d'une étude auprès d'enfants sont donnés dans la section suivante.
  - Réfléchir au langage corporel et aux indices de communication non verbaux que les participants peuvent repérer – et dont ils peuvent tirer des enseignements – en particulier les signes de détresse qui pourraient nécessiter l'arrêt de la collecte de données.

Pour garantir la plus haute qualité des données ainsi qu'une protection appropriée des enfants, il est recommandé, lors de la collecte de données à grande échelle à l'aide de ces outils, de former des enquêteurs supplémentaires et de ne sélectionner que les plus performants pour la collecte de données.

Durant la formation, les organisations peuvent souhaiter faire appel à un psychologue pour enfants, qui fournira des conseils supplémentaires sur la manière de mener la collecte de données d'une manière soucieuse des besoins de l'enfant, identifier d'autres techniques d'entretien pour s'assurer que les entretiens sont des expériences positives pour les enfants concernés, et indiquer des éléments supplémentaires à surveiller pour déceler l'inconfort ou la détresse d'un enfant.

#### 2.1.4 Élaboration d'un mécanisme d'orientation

##### ENCADRÉ 3. QU'EST-CE QU'UN MÉCANISME D'ORIENTATION ?

Un mécanisme d'orientation pour les migrants vulnérables est, selon l'OIM, « un processus de coopération entre de multiples parties prenantes pour fournir des services d'assistance et de protection aux migrants vulnérables ». <sup>13</sup> Le document de l'OIM et de l'UNICEF intitulé *Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants* souligne l'importance des mécanismes et des réseaux d'orientation pour assurer une approche multisectorielle et une continuité des soins dans le cas spécifique des enfants migrants de retour.

L'orientation vers les services compétents permet de répondre de manière appropriée aux besoins en matière de protection identifiés avant le retour ou lors du suivi de la réintégration. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières souligne la nécessité « d'instituer des politiques globales et développer des partenariats apportant aux migrants qui sont en situation de vulnérabilité, quel que soit leur statut de migration, l'appui nécessaire à toutes les étapes de leur migration, par des mesures d'identification et d'assistance et par la protection de leurs droits fondamentaux [...] ». <sup>14</sup> Aucun acteur n'est l'unique responsable de la réintégration ; au contraire, dans chaque contexte, des acteurs variés ont des responsabilités particulières en fonction de leur mandat et doivent être mis en relation par un mécanisme d'orientation pour fournir le soutien nécessaire.

L'élaboration – ou l'amélioration – d'un mécanisme d'orientation approprié et la mise en place d'une réponse systématique à tout problème susceptible d'être signalé sont des éléments clés de l'utilisation de ce manuel :

1. Dresser la liste/la carte des services et programmes disponibles au sein de l'organisation en utilisant le manuel, et par l'intermédiaire d'organisations partenaires. La fonction du manuel étant d'évaluer la réintégration des enfants et de discerner toute circonstance préoccupante qui pourrait survenir (en raison des vulnérabilités associées au statut d'enfant migrant de retour), il est important de recenser les services pertinents, en passant en revue ce qui existe pour répondre aux besoins spécifiques de cette population distincte ainsi que les limites des services existants.
2. Contacter les partenaires identifiés comme des organisations de mise en œuvre fournissant des services et des programmes qui pourraient potentiellement bénéficier à la population des enfants migrants de retour :
  - a. Confirmer leur capacité (nombre maximum de cas à orienter vers ce service) et les critères/données démographiques spécifiques (par exemple, sexe, groupe d'âge, langue, niveau d'éducation) des bénéficiaires pour chaque service ou programme identifié.

<sup>13</sup> OIM, Directives de l'OIM sur les mécanismes d'orientation relatifs à la protection et l'aide aux victimes de la traite et aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements (2019), page vii.

<sup>14</sup> Assemblée générale des Nations Unies, résolution 73/195 adoptée le 19 décembre 2018, page 15.

- b. Déterminer si les services ou programmes acceptent les demandes sur une base continue ou s'il existe des délais stricts.
  - c. Déterminer leur capacité et leur expertise en matière de travail avec des populations particulières, comme les enfants handicapés ou les enfants dont l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'expression sexuelle et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) sont diverses.
3. Établir un cadre clair pour la communication et l'orientation, y compris des points focaux ou des points de contact chez chacun des fournisseurs de services et de programmes identifiés. Dans les cas où de nombreux enfants devraient être orientés, il est recommandé de rédiger un protocole d'accord établissant des mécanismes d'orientation systématique et identifiant le mode d'orientation.
4. Établir des systèmes de communication régulière de rapports et d'informations concernant l'orientation des enfants, en recensant les lacunes des services et la manière dont le mécanisme et les processus d'orientation peuvent être améliorés.
  - a. Mettre au point des mécanismes d'orientation systématique et déterminer le mode d'orientation (par exemple, formulaire d'orientation par courriel, orientation par téléphone, visite sur place).

#### ENCADRÉ 4. ORIENTATION VERS DES SERVICES D'URGENCE OU NON URGENTS

L'orientation d'un enfant vers les services nécessaires peut être de nature urgente ou non urgente. Les orientations d'urgence concernent les cas qui nécessitent une intervention immédiate (dans les 24 heures), tandis que les orientations non urgentes concernent des problèmes un peu moins urgents ou qui ne mettent pas la vie en danger.

Les exemples suivants représentent des cas nécessitant une orientation d'urgence :

- Violences sexuelles et sexistes
- Grossesse d'une enfant
- Mariage d'enfants
- Urgences médicales (l'enfant doit être mis en contact avec un professionnel de la santé qui pourra évaluer immédiatement s'il s'agit ou non d'une urgence)
- Sans-abrisme
- Extorsion ou exploitation, que ce soit à domicile ou ailleurs
- Formes dangereuses de travail des enfants
- Signes de détresse psychologique grave (par exemple, tendances suicidaires, automutilation, désir de faire du mal aux autres)
- Insécurité alimentaire grave (par exemple, ne pas avoir mangé depuis plus d'un jour)

Les exemples suivants constituent des cas pouvant nécessiter une orientation vers des services essentiels non urgents :

- Accès limité aux services éducatifs
- Signes indiquant qu'un enfant risque d'abandonner l'école
- Besoins médicaux et psychosociaux non urgents
- Manque d'accès aux activités de loisirs

Lors de l'élaboration de ce mécanisme d'orientation, il est particulièrement important de comprendre les différents besoins des enfants qui correspondent aux critères définissant les enfants migrants de retour, d'établir la planification en conséquence et de s'appuyer sur les cadres pertinents existants (par exemple, les cadres locaux de gestion des dossiers). Les enfants ayant des capacités différentes ou divers handicaps

nécessitent une assistance et des soins spécifiques. Ils peuvent également avoir besoin d'un logement ou de services spécifiques qui assurent leur sécurité.

## 2.2 UTILISATION PRATIQUE DU MANUEL

Cette section fournit des recommandations de haut niveau sur la formation des utilisateurs au travail avec ce manuel et son utilisation sur le terrain. Il ne s'agit pas d'entrer dans les détails de chaque outil, mais plutôt de fournir des conseils plus généraux sur les études auprès d'enfants. Ces formations ne doivent pas remplacer la formation à la PSEA, mais plutôt la compléter afin d'éclairer une approche soucieuse des besoins de l'enfant.

### ENCADRÉ 5. AVANT UN ENTRETIEN : LISTE DE VÉRIFICATION

La liste suivante fournit des suggestions sur les éléments clés à emporter lors des entretiens :

- Tablette pour l'enregistrement des données
- Stylo et papier
- Formulaires de consentement
- Feuilles d'information adaptées aux enfants (si disponibles)
- Lettres d'autorisation des responsables compétents, le cas échéant
- Identifiant personnel et de l'organisation
- Eau pour l'enquêteur et la personne interrogée
- Crayons et papier pour le dessin
- Mouchoirs
- Facultatif : collation non périssable
- Facultatif : enregistreur en vue d'une transcription aux fins de l'étude qualitative – si le consentement est accordé

#### 2.2.1 Formation des enquêteurs identifiés

Les enquêteurs doivent être formés à la fois aux outils et à la manière de mener une étude auprès d'enfants de façon appropriée. Chaque session doit inclure à la fois la communication d'informations (éléments d'entrée) et des tests directs des connaissances pour valider la compréhension de la formation. Un agenda potentiel est proposé :

**Jour 1** : Contexte et objectifs de la collecte de données ; aperçu des outils ; aperçu logistique et calendrier prévu pour la collecte des données, dates de voyage, échantillon, etc. ; mener une étude éthique, en particulier auprès d'enfants ; tour de questions et de réactions.

**Jour 2** : Examen des outils, y compris une discussion sur les pratiques exemplaires pour chacun d'entre eux, détaillant clairement comment remplir des éléments tels que la cartographie de l'écosystème, les exercices de dessin et les lignes chronologiques, etc. ; en groupe : test initial des outils et petites activités de jeu de rôle, associant outils qualitatifs et quantitatifs ; tour de questions et de réactions.

**Jour 3** : Révision de la cartographie des services vers lesquels orienter les enfants pour identifier les contacts manquants; jeu de rôle approfondi avec les outils; retour d'informations continu et séries de questions tout au long de la journée; session de récapitulation.

**Jour 4** : Premier test de l'outil par les utilisateurs, avec un enfant chacun, en binôme (la deuxième personne étant un observateur silencieux en retrait de la conversation); bilan sur les entretiens menés, sur les difficultés rencontrées en groupe et sur les réactions individuelles des partenaires.

**Jour 5** : Finalisation en équipe du plan de collecte des données de suivi.

### *2.2.2 Recommandations sur le principe de « ne pas nuire » et la protection dans le cadre des études auprès d'enfants*

« La protection au sens général signifie préserver les personnes et l'environnement de nuisances involontaires. »<sup>15</sup> Cela inclut la prévention des dommages causés par la violence physique, l'exploitation sexuelle, la violence psychologique, l'intimidation, la négligence et/ou la violence financière et matérielle, ainsi que les interventions pour lutter contre ceux-ci. L'objectif est de minimiser la probabilité et les incidences de ces actions envers toutes les personnes et les parties prenantes. Le principe de protection met l'accent sur la nécessité de protéger à la fois les enfants et les adultes vulnérables.

Au cœur de ce principe se trouve l'idée que les enquêteurs peuvent rencontrer et interagir avec des personnes vulnérables qui risquent de subir des dommages, ou les exposer à ces risques du fait de l'enquête elle-même. Outre l'application stricte d'une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement, d'intimidation, d'exploitation et de violence sexuelles, tous les enquêteurs doivent défendre le principe de « ne pas nuire ». Ce principe renvoie à la responsabilité de fournir aux personnes avec lesquelles on entre en contact un niveau adéquat de protection contre les dommages. Un autre terme pour cela est le devoir de diligence. Par exemple, une organisation peut vouloir préciser qu'il lui incombe de protéger tous les enfants avec lesquels elle entre en contact contre tout acte de malveillance résultant de ses actions.

En tant que tels, les enquêteurs doivent s'engager fermement à écouter avec empathie et sans jugement, et permettre aux questions pertinentes de faire surface de manière naturelle au cours des conversations et de l'établissement de rapports, tout en s'engageant pleinement à supprimer et à éliminer les obstacles au signalement d'exploitation, de violence et de harcèlement sexuels. Pour parvenir à cet équilibre, les enquêteurs devront être très attentifs à la complexité de la vulnérabilité et de la santé psychosociale. La responsabilité des enquêteurs est encore plus grande lorsqu'ils mènent des enquêtes auprès d'enfants qui sont plus susceptibles d'être influencés (même inconsciemment) par l'approche de l'enquêteur, y compris les affirmations verbales et la communication non verbale.

---

<sup>15</sup> Ministère du Développement international du Royaume-Uni, "Guidance - Enhanced Due Diligence: Safeguarding for External Partners", consulté le 16 mai 2021.

**IMPORTANT.** La communication de rapports et le signalement permettent de soulever des préoccupations et de les résoudre au niveau approprié. Plus précisément, le signalement fait référence à la communication, par les employés, les consultants, les contractants et les enquêteurs, de soupçons de mauvaise conduite, d'actes illégaux ou de manquement aux normes et procédures connues. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place un processus clair, largement compris et accessible à l'ensemble du personnel pour faire face aux préoccupations, ainsi qu'un cadre de prise en charge avec des responsables identifiés pour chaque étape. L'objectif d'une politique de signalement est d'encourager les employés et associés qui ont de sérieuses inquiétudes concernant un aspect quelconque du travail, à se manifester et à les exprimer. Une telle politique permettra au personnel de se sentir en confiance pour faire part de ses préoccupations, lui offrira une voie sûre pour le faire, assurera la prise en compte de ces préoccupations ainsi qu'une protection contre les représailles.

Toute préoccupation sérieuse concernant la sécurité des participants (en particulier des enfants), tout comportement inapproprié ou tout élément qui mettrait l'enquêteur mal à l'aise par rapport aux normes de pratique connues doit être signalé. Une procédure de signalement appropriée comprend, pour la personne qui l'a effectué, des mesures de protection tout au long du processus de signalement et d'enquête.

Un bref rappel des sujets qui seront abordés dans le cadre de l'enquête doit être présenté au début de chaque outil, dans le cadre de l'obtention du consentement, afin que les enfants sachent à quoi s'attendre. En outre, les sujets potentiellement sensibles seront abordés plus tard dans l'outil d'enquête pour permettre d'établir un lien et une relation de confiance et pour que l'enfant participant soit plus à l'aise avec le processus d'enquête avant d'aborder des sujets plus sensibles.

Si des mesures de protection adéquates ne sont pas mises en place et si ces principes et exigences ne sont pas internalisés, les enquêteurs peuvent rencontrer et/ou accroître les risques de préjudice et de dommage pour les individus et les groupes. Les processus de diligence raisonnable et d'atténuation doivent être explicitement énoncés et présentés à tous les enquêteurs pendant la formation. Les principes de protection qui doivent être défendus par tous les enquêteurs sont les suivants :

- Chacun est responsable de la protection;
- Ne pas nuire – éviter d'exposer les personnes à des risques supplémentaires par les actions des enquêteurs;
- Chacun a le devoir de veiller à la protection de tous (toutes les parties prenantes);
- La confidentialité est assurée à toutes les étapes de la protection;
- Non-discrimination – tout le monde doit être traité de la même manière, quelle que soit son origine.

**Figure 4.** Les signes courants de détresse chez l'enfant, selon la formation aux premiers secours psychologiques de Save the Children

SIGNES COURANTS DE DÉTRESSE CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 7 À 12 ANS :	SIGNES COURANTS DE DÉTRESSE CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 13 À 18 ANS :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau d'activité physique de l'enfant change.</li> <li>• Sentiments et comportements confus.</li> <li>• Fuit les contacts sociaux.</li> <li>• Parle de l'événement de manière répétitive.</li> <li>• Montre des réticences à aller à l'école.</li> <li>• Ressent et exprime de la peur.</li> <li>• Subit des incidences négatives sur sa mémoire, sa concentration et son attention.</li> <li>• A des troubles du sommeil et de l'appétit.</li> <li>• Montre de l'agressivité, de l'irritabilité ou de l'agitation.</li> <li>• A des symptômes physiques liés au stress émotionnel.</li> <li>• Est préoccupé par les autres personnes touchées.</li> <li>• Éprouve des sentiments de culpabilité et de remords</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant ressent un chagrin intense.</li> <li>• Se sent gêné, ou coupable et honteux de ne pas avoir pu aider ceux à qui on a fait du mal.</li> <li>• Exprime des préoccupations excessives à l'égard des autres personnes touchées.</li> <li>• Peut devenir égocentrique et s'apitoyer sur son sort.</li> <li>• Changements dans les relations interpersonnelles.</li> <li>• Augmentation des comportements de prise de risque, d'autodestruction et/ou d'évitement ou manifestation d'agressivité.</li> <li>• Sa vision du monde connaît des changements majeurs.</li> <li>• Ressent du désespoir face au présent et à l'avenir.</li> <li>• Devient méfiant envers les autorités et les soignants.</li> <li>• Commence à se fier davantage à ses pairs pour fréquenter des gens</li> </ul>

#### *Évaluer la maturité du développement de l'enfant à interroger*

Lors d'une enquête de ce type, il est peu probable que les enquêteurs aient la formation et le temps de réaliser un test pour évaluer le stade de développement d'un participant potentiel aux entretiens. Il s'agira plutôt pour les enquêteurs de considérer et d'évaluer la situation telle qu'ils la trouvent. L'âge servira de première ligne directrice. Dans les cas où un enfant semble plus jeune que son âge déclaré, en particulier s'il est silencieux ou timide, ou s'il présente des difficultés de développement ou de communication, les responsables de la collecte de données peuvent souhaiter demander une confirmation médicale ou psychologique du fait que l'enfant peut être interrogé, et/ou utiliser l'outil destiné aux enfants plus jeunes (lorsqu'il est disponible). En cas de doute, ils peuvent souhaiter interrompre la collecte des données.

### 2.2.3 Les choses à faire et à ne pas faire au moment de recueillir des données auprès d'enfants

Pour une enquête éthique (auprès d'enfants) :

- Les enquêteurs doivent constamment évaluer les meilleurs moyens de mener des enquêtes auprès d'enfants et évaluer de manière critique les points forts des outils, leurs points faibles, les risques et les possibilités qu'ils ouvrent.
- La priorité absolue est la sécurité et le confort des enfants. La prise en compte de la santé psychosociale de l'enfant est au cœur de l'administration des outils.
- Toutes les règles de l'OIM en matière de PSEA doivent être suivies.
- Il ne faut effectuer l'entretien que dans un lieu garantissant la sécurité et le plus grand anonymat possible, mais pas dans un endroit isolé. Les enquêteurs ne doivent jamais se retrouver seuls avec les enfants participants. Les parents/tuteurs doivent être constamment à portée de vue.

Les enquêteurs doivent :

- Se conformer à toute la législation nationale pertinente ;
- Offrir un environnement accueillant, inclusif et sûr pour tous les enfants ;
- Respecter tous les enfants et les traiter sur un pied d'égalité, indépendamment du sexe, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, des caractéristiques sexuelles, de la race, des croyances religieuses ou politiques, de l'âge, des capacités/du handicap, de la santé physique ou mentale, de la famille, du milieu social et culturel, du statut économique ou du passé criminel ;
- Encourager une communication ouverte entre tous les enfants, les parents et le personnel, et faire participer les enfants aux décisions qui les concernent ;
- Veiller à ce qu'un autre adulte soit toujours présent lorsqu'ils travaillent avec des enfants ;
- Évaluer les comportements, les actions, le langage et les relations des adultes avec les enfants – observation et réflexivité dans l'action ;
- Prendre la responsabilité de s'assurer qu'ils rendent compte de leurs actions et ne se mettent pas dans des situations où il y a un risque d'allégations ;
- Divulguer immédiatement toutes les accusations, condamnations et autres résultats d'une infraction liée à l'exploitation et à la maltraitance des enfants, y compris celles relevant du droit traditionnel, qui ont eu lieu avant ou pendant leur association avec leur organisation.

## ENCADRÉ 6. OBTENTION ET ENREGISTREMENT DU CONSENTEMENT

Consentement : Obtenir une confirmation du consentement après avoir fourni des explications approfondies sur les objectifs et outils de l'enquête constitue la première étape lorsque l'on entreprend la collecte de données. Les enquêtes auprès d'enfants nécessitent également l'obtention du consentement de leurs parents/tuteurs. La section 5 détaille les approches attendues en matière de consentement et fournit un formulaire pour documenter celui-ci. Le consentement doit être obtenu avant chaque conversation, soit avant l'utilisation des outils, soit directement au début. Dans les cas où le consentement par écrit n'est pas possible, le consentement verbal doit être obtenu en présence d'un tiers et un enregistrement audio ne doit être réalisé que si les personnes concernées sont d'accord. **Pour chaque enfant interrogé, il faut d'abord obtenir le consentement du parent/tuteur, puis l'enfant doit consentir à participer.** Dans le cas de la collecte de données à distance, la pratique exemplaire consiste à faire signer et scanner un formulaire de consentement par le participant et les adultes concernés ; il est nécessaire de procéder à l'enregistrement du consentement verbal (y compris les informations fournies au participant et à ses parents/tuteurs, ainsi qu'un timbre horodateur).

Une attention particulière doit être accordée aux enfants présentant un handicap afin qu'ils puissent participer pleinement à ce processus. Dans les cas où la question se pose, il faut demander à un expert en soutien médical si l'enfant est capable de participer à l'exercice en toute sécurité.

Le consentement est également requis pour la documentation visuelle. Lorsqu'ils photographient ou filment un enfant, ou qu'ils utilisent des images d'enfants à des fins professionnelles, les enquêteurs doivent :

- Obtenir le consentement éclairé et documenté de l'enfant et de ses parents/tuteurs avant de le photographier/filmer ;
- Fournir une explication sur la manière dont la photographie ou le film sera utilisé et s'assurer que les parents/tuteurs et l'enfant comprennent bien la manière dont les photographies ou films seront utilisés et les incidences que cela peut avoir sur l'enfant et sa famille ;
- Veiller à ce que les photographies, les films, les vidéos et les DVD présentent les enfants de manière digne et respectueuse et non de manière vulnérable, et que les images soient des représentations honnêtes du contexte et des faits ;
- Éviter de montrer le visage de l'enfant sur les photos.

Dans le cadre d'une approche adaptée aux enfants, les enquêteurs doivent spécifiquement :

- Dans les cas où des risques inattendus pour les enfants surviennent au cours du processus d'enquête, suspendre celle-ci jusqu'à ce que le problème ait été abordé et résolu de la manière la plus complète possible ;
- S'assurer que toutes les informations sont communiquées d'une manière adaptée à la compréhension des enfants concernés afin qu'ils puissent donner un véritable consentement. Ces informations concernent le contenu de l'enquête, la manière dont elle se déroulera et sa durée, ainsi que le rôle attendu du participant. Elles doivent également documenter les risques et conséquences potentiels de la participation à l'enquête, ainsi que la manière dont les données seront stockées et utilisées. Les enfants doivent savoir que leur participation – ou le choix de ne pas participer – à la collecte de données de suivi ne sera en aucun cas liée à l'obtention de services de la part des parties prenantes qui fournissent un soutien à la réintégration et qui utilisent le manuel ;
- S'assurer au début et tout au long du processus d'enquête que les enfants soient pleinement conscients que leur participation est volontaire et qu'ils peuvent se rétracter/arrêter à tout moment et sans aucune

conséquence pour eux-mêmes ou pour les autres. Les enfants doivent comprendre qu'ils ne sont pas obligés de répondre à une question à laquelle ils ne souhaitent pas répondre;

- Documenter le consentement des enfants participants d'une manière adaptée au contexte pour tenir compte de l'âge, des capacités cognitives et/ou du niveau d'éducation, au moyen de formulaires écrits ou verbaux. Les enfants analphabètes ne peuvent pas donner de consentement écrit, mais les enquêteurs peuvent documenter par écrit leur consentement verbal;
- Tenir compte du contexte culturel lorsqu'ils mènent une enquête auprès d'enfants, ce qui pourrait nécessiter un consentement supplémentaire de la part d'autres personnes (par exemple, les chefs ou les anciens de la communauté);
- Effectuer l'enquête dans un espace et une atmosphère où l'enfant peut se sentir libre de parler;
- Respecter et suivre le souhait de tout enfant concernant la présence et/ou l'absence de personnes (particulières);
- Être sensibles aux communications non verbales des enfants qui pourraient exprimer des signes de détresse et/ou leur souhait de mettre fin à l'enquête;
- Veiller à ce que l'identité des enfants participants soit totalement protégée

Il est nécessaire d'être conscient des relations de pouvoir. Les enquêteurs doivent être conscients des incidences négatives que peuvent avoir les déséquilibres/rapports de force sur les enfants participants et les données.

#### 2.2.4 Protection des données

La plupart des praticiens de la réintégration, y compris l'OIM, ont des principes obligatoires concernant la protection des données. Le manuel complet de l'OIM sur la protection des données, par exemple, est disponible [ici](#).<sup>16</sup> En ce qui concerne le suivi de la réintégration des enfants, les principaux éléments à garder à l'esprit sont les suivants :

- Définir explicitement dès le départ la manière dont les données seront utilisées;
- Suivre les procédures de consentement appropriées (voir les sections ci-dessus);
- S'assurer du fait que les données sont stockées avec des restrictions d'accès appropriées. Celles-ci doivent être confirmées avant la collecte des données;
- Si la communication des données est envisagée, un accord spécifique doit être établi à cet égard. Cela doit être planifié avant la collecte des données pour s'assurer que la question est incluse dans les formulaires de consentement.

---

16 OIM, Manuel de protection des données de l'OIM (2010).

### 2.2.5 Poursuite du suivi initial

Idéalement, ce manuel sera utilisé dans le cadre d'activités de collecte de données longitudinales, permettant le suivi de la réintégration dans le temps. Ce suivi longitudinal peut impliquer, selon les cas, une composante de gestion des dossiers qui pourrait nécessiter des activités de suivi supplémentaires. Le niveau de vulnérabilité du cas varie naturellement et doit être basé sur l'évaluation réalisée lors de chaque session de suivi. Il est particulièrement important d'établir un lien et une relation de confiance avec chacun des enfants, car cela leur permet de s'ouvrir et de divulguer des informations sensibles qui pourraient nécessiter une attention et un suivi immédiats. Le fait de suivre une approche de soutien est toujours encouragé lors du suivi des enfants; l'un des aspects les plus importants de la gestion des dossiers est le soutien émotionnel, auquel beaucoup d'enfants n'ont pas accès en dehors du contexte de la gestion des dossiers.

#### ENCADRÉ 7. CONSEILS POUR COMMUNIQUER AVEC LES JEUNES ENFANTS

Lors d'une enquête, les groupes d'âge les plus jeunes peuvent être facilement distraits ou mal à l'aise lorsqu'ils doivent répondre aux questions d'un adulte. Les techniques suivantes peuvent contribuer à y remédier :

- Communication active : La formation en premiers secours psychologiques de Save the Children (*Manuel à l'intention des professionnels travaillant avec des enfants – Programme de formation d'une journée*) fournit des conseils sur les techniques d'écoute active, de normalisation et généralisation, de stabilisation et de triangulation pour mettre les enfants à l'aise.<sup>17</sup>
- Brèves pauses : Les enquêteurs peuvent venir avec des pages à colorier et des crayons de couleur à donner à l'enfant avant ou pendant l'entretien, afin d'ajouter un élément ludique à la discussion.
- Compliments et questions pour briser la glace : Les enquêteurs peuvent complimenter la créativité de l'enfant et poser des questions pour briser la glace (par exemple, quelle est ta couleur préférée?).

---

<sup>17</sup> Save the Children, *Psychological First Aid One Day*, page 14 (voir note de bas de page 15).

## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES CONCERNANT LE MANUEL

### 1. Comment puis-je contextualiser/adapter le manuel à la situation particulière à laquelle nous sommes confrontés ici ?

Le manuel a été spécialement conçu pour s'appliquer à divers contextes et indique des éléments cruciaux à surveiller pour comprendre la réintégration des enfants.

Le fait de l'adapter risque d'empêcher le manuel de remplir sa fonction et nous recommandons généralement de ne pas la modifier. Toutefois, le principe de « ne pas nuire » doit primer : si une question risque de causer un préjudice dans un contexte particulier, elle ne doit pas être posée. En outre, comme indiqué dans l'encadré 2, si d'autres facteurs clés de réintégration ont été identifiés dans un contexte donné, des questions supplémentaires peuvent être posées, même si elles ne sont pas prises en compte dans la notation.



### 2. Que faire lorsque les parents, les tuteurs ou d'autres enfants insistent pour être proches des principaux participants ou pour superviser l'enquête ?

Vous devez leur rappeler gentiment que l'enfant interrogé doit bénéficier d'une certaine intimité afin d'être à l'aise pour répondre aux questions. Si les parents/tuteurs en particulier insistent pour être présents et écouter, vérifiez avec l'enfant s'il se sent à l'aise pour poursuivre l'entretien de cette manière et notez la présence ou l'implication des parents lors de la collecte des informations afin que les personnes chargées du suivi des informations puissent s'en souvenir lorsqu'elles examinent les données.

### 3. Comment sélectionner les enfants à interroger ?

Avant d'entreprendre la collecte des données, une réunion de préparation du suivi organisationnel (voir section 4) permettra de sélectionner les enfants à interroger. Il doit s'agir d'enfants dont vous souhaitez suivre la réintégration. Ce manuel est conçu pour être utilisé avec des enfants âgés de 7 ans et plus. Il ne doit pas être utilisé avec des enfants plus jeunes car il n'est pas adapté à leur développement.

### 4. Y a-t-il un nombre minimum ou optimal d'enfants à suivre pour mesurer la réintégration ?

Le manuel est conçu pour comprendre l'expérience individuelle de chaque enfant en matière de réintégration : il n'y a donc pas de nombre minimum d'enfants. Toute utilisation prévue du manuel pour mesurer les niveaux de réintégration dans leur ensemble au sein d'une population d'enfants migrants de retour doit suivre les protocoles standards de signification statistique et d'échantillonnage représentatif.

### 5. Comment puis-je utiliser ce manuel avec des enfants d'âges différents ?

Chaque outil est destiné à un groupe d'âge spécifique et comprend des conseils sur les enfants avec lesquels il doit être utilisé. Il convient de garder à l'esprit que l'âge n'est pas toujours un indicateur fiable du développement d'un enfant ; les responsables de la collecte de données doivent également s'appuyer sur leur propre jugement et sur les symptômes de détresse notés précédemment pour décider si un enfant peut ou non être interrogé en toute sécurité.

### 6. Comment puis-je m'assurer que nous incluons des enfants d'origines diverses et variées, y compris des enfants ayant des besoins spécifiques ?

L'approche d'échantillonnage doit être déterminée lors de la réunion de préparation du suivi. Le personnel doit identifier les populations difficiles à atteindre au sein des groupes cibles et définir des approches adaptées pour les interroger (par exemple en assurant la liaison avec une organisation apportant un soutien à cette sous-population pour sélectionner les participants potentiels et les mettre à l'aise pour participer). Pour les

enfants ayant des besoins spécifiques, les responsables de la collecte des données peuvent avoir besoin de demander un avis médical s'ils ne sont pas sûrs qu'un entretien soit approprié.

### 7 Comment puis-je utiliser les données recueillies ?

La section 3 fournit des conseils à cet égard. Il convient de garder à l'esprit que ce manuel est conçu pour suivre la réintégration et non pour évaluer les incidences des programmes.



## SECTION 3 ANALYSE DES RÉSULTATS DU SUIVI

À mesure que les données de suivi sont recueillies, elles doivent être soigneusement stockées, nettoyées et traduites (si nécessaire). Une analyse peut alors être initiée concernant les parcours individuels en matière de réintégration et des tendances plus larges à cet égard dans un contexte particulier (lorsque l'échantillonnage est suffisant et approprié).

### 3.1 NETTOYAGE DES DONNÉES

Le nettoyage des données « fait référence au processus de modification ou de suppression des données incorrectes d'une base de données ». <sup>18</sup> Les paragraphes suivants fournissent des recommandations de haut niveau pour y parvenir avec ce manuel.

Pour les données quantitatives recueillies à l'aide de l'enquête sur les ménages :

- Veiller à ce que l'enquête soit bien codée dès le départ, avec des sauts et restrictions pour minimiser les entrées de données erronées. Effectuer des tests exhaustifs pendant la formation des responsables de la collecte de données ;
  - Au quotidien, télécharger les données recueillies, pour recenser les incohérences évidentes dans les informations données, ainsi que les enquêtes qui sont :
    - Trop courtes
    - Trop longues
    - Effectuées auprès d'un enfant qui n'appartient pas à la population éligible.
- Il convient d'effectuer un suivi auprès des personnes ayant mené les enquêtes qui présentent des données étranges afin de voir si ces données peuvent s'expliquer ou non.
- Vérifier les éléments suivants pour savoir s'ils ont un sens dans le contexte actuel :
    - Variables numériques (par exemple : le temps écoulé depuis le retour est étonnamment élevé ? Cela pourrait indiquer une erreur de saisie)
    - Lieux de l'enquête
    - Réponses « autres » (toute autre réponse correspondant à une option de réponse existante doit être recodée).

Les réponses qui n'ont pas de sens doivent être remplacées par une valeur de réponse manquante.

En ce qui concerne les outils qualitatifs, les transcriptions doivent être vérifiées pour s'assurer du fait que :

- Les réponses sont notées correctement et non pas comme un discours rapporté ;
- Les transcriptions sont complètes et toutes les questions ont reçu une réponse ou une explication quant à l'absence de réponse ;
- Toutes les réponses sont lisibles ;
- Les traductions doivent être vérifiées à l'aide d'une contre-traduction pour s'assurer qu'elles sont exactes ;
- Tous les éléments visuels associés doivent être stockés comme faisant partie de la transcription.

Dans tous les cas, il est crucial de vérifier que les procédures de consentement appropriées ont été suivies et documentées. Si l'on découvre des cas où cela n'a pas été fait, il faut immédiatement le signaler et assurer un suivi avec la personne interrogée.

<sup>18</sup> Lucia Rost, Amber Parkes et Andrea Azevedo, OXFAM et WE-CARE, *Measuring and Understanding Unpaid Care and Domestic Work: Household Care Survey. Partie A : Guidance for Planning, Implementing, and Using the Household Care Survey* (2020), page 37.

## 3.2 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce manuel est centré sur une enquête quantitative qui fournira une note de réintégration pour chaque enfant interrogé dans le cadre de l'enquête sur les enfants/ménages (enfants âgés de 10 ans et plus). Pour calculer cette note, des directives concernant le calcul des indicateurs et la pondération ont été élaborées.

### 3.2.1 *Calcul de la valeur de chaque indicateur*

Une fois que les données ont été collectées, les règles suivantes doivent être suivies pour calculer les valeurs des indicateurs pour l'enfant interrogé.

TABLEAU 3. CALCUL DES VALEURS DES INDICATEURS

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES		
Économique	Le revenu du ménage de l'enfant est suffisant pour couvrir ses besoins.	Le revenu de ton ménage est-il suffisant pour couvrir ses besoins?	Un revenu insuffisant est considéré comme négatif. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX		
	Les jeunes enfants ne travaillent pas. Les jeunes ne travaillent pas trop. Les jeunes adultes ne travaillent pas plus que ce qui est considéré comme acceptable par l'Organisation internationale du Travail (OIT).	Travailles-tu régulièrement contre rémunération?	Le fait de travailler est considéré comme négatif pour les enfants de moins de 13 ans. Le fait de dépasser 16 heures de travail par semaine est considéré comme négatif pour les enfants de 13 à 16 ans. Le fait de dépasser 48 heures de travail par semaine est considéré comme négatif pour les enfants et les jeunes de plus de 18 ans selon les normes de l'OIT.	Si l'âge < 13 :  Oui = FAUX s.o. = FAUX Non = VRAI	12 < âge < 17  Oui & nombre d'heures par semaine > 16 = FAUX  Oui & nombre d'heures par semaine < 16 = VRAI  Non = VRAI	Si l'âge > 16  Oui & nombre d'heures par semaine > 48 = FAUX  Oui & nombre d'heures par semaine < 48 = VRAI  Non = VRAI
	Le ménage de l'enfant n'est pas endetté.	Ton ménage est-il endetté?	Toute dette est considérée comme négative. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX		

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Économique	L'enfant ne se souvient pas d'avoir mangé moins ou moins bien par manque d'argent depuis son retour.	Te souviens-tu d'avoir mangé moins ou moins bien par manque d'argent depuis ton retour?	Manger moins ou moins bien est considéré comme négatif.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX
	L'enfant est satisfait ou très satisfait de la situation économique actuelle du ménage*.	Quelle est la situation en matière d'argent dans ton ménage?	« Mauvaise » ou « très mauvaise » est considéré comme négatif. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Très mauvaise = FAUX Mauvaise = FAUX s.o. = FAUX Correcte = VRAI Bonne = VRAI Très bonne = VRAI
	Le ménage dispose d'une épargne.	Ton ménage est-il en mesure d'économiser de l'argent?	L'absence d'épargne est considérée comme négative.	Non = FAUX s.o. = FAUX Oui = VRAI
Sociale	L'enfant aime la maison dans laquelle il vit.	À quel point aimes-tu la maison dans laquelle tu vis?	Le fait de ne pas aimer son logement est considéré comme négatif.	Beaucoup = VRAI Un peu = VRAI Je n'en pense rien = FAUX Je ne l'aime pas = FAUX Je ne l'aime pas du tout = FAUX
	L'enfant possède au moins un document d'identité officiel.	Possèdes-tu au moins un document d'identité officiel?	Le fait de ne pas avoir de document d'identité est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Sociale	L'enfant vit avec un parent ou un tuteur.	Vis-tu avec ta famille ou un tuteur ?	Le fait de ne pas vivre avec un tuteur est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant est heureux avec les personnes avec lesquelles il vit.	Es-tu heureux/heureuse avec les personnes avec lesquelles tu vis en ce moment ?	Le fait de ne pas l'être est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant n'est pas soumis au mariage d'enfants.	Es-tu marié(e) ou vas-tu te marier dans les prochains mois ?	Tout mariage d'enfant est considéré comme négatif.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX
	L'enfant a accès aux soins de santé.	As-tu accès à des soins de santé formels ?	Ne pas y avoir accès est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant a suivi une scolarité à l'étranger qui est reconnue à son retour.	Ta scolarité à l'étranger est-elle reconnue ici ?	L'absence de reconnaissance est considérée comme négative. Ceux qui n'ont pas eu accès à la scolarité à l'étranger sont classés dans la catégorie FAUX.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant est actuellement scolarisé.	Vas-tu actuellement à l'école ?	Le fait de ne pas aller à l'école est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant va actuellement à l'école régulièrement.	À quelle fréquence assistes-tu à tes cours ?	« Parfois » et « Rarement » sont des réponses considérées comme négatives. L'absence totale de fréquentation scolaire est considérée comme négative.	Très souvent = VRAI Souvent = VRAI Parfois = FAUX Rarement = FAUX s.o.= FAUX Jamais = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Psychosociale	L'enfant participe régulièrement à des activités sociales.	À quelle fréquence, le cas échéant, participes-tu à des activités sociales au sein de ta communauté?	« Souvent » et « Très souvent » sont des réponses considérées comme positives.	Très souvent = VRAI Souvent = VRAI Parfois = FAUX Rarement = FAUX Jamais = FAUX Je suis revenu(e) après que l'épidémie de COVID-19 s'est déclarée = FAUX
	L'enfant a des amis dans la communauté.	As-tu des amis dans cette communauté?	Le fait de n'avoir aucun ami est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant a accès à un espace où il peut fréquenter d'autres gens.	Existe-t-il un espace où tes amis et toi pouvez vous retrouver en toute sécurité pour passer du temps ensemble?	L'absence d'un tel espace est considérée comme négative.	Oui = VRAI Non = FAUX Je suis revenu(e) après que l'épidémie de COVID-19 s'est déclarée = FAUX
	L'enfant est victime de discrimination en raison de son statut de migrant de retour**.	As-tu l'impression d'être traité(e) différemment parce que tu es un(e) migrant(e) de retour?  Si oui : Es-tu traité(e) mieux ou moins bien que les autres à cause de cela?	Le fait d'être traité différemment et moins bien que les autres est considéré comme négatif.	Je ne suis pas traité(e) différemment = VRAI Je suis traité(e) mieux = VRAI Je suis traité(e) moins bien = FAUX Je ne sais pas = FAUX Je préfère ne pas répondre = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Psychosociale	L'enfant a un sentiment d'appartenance.	As-tu le sentiment d'appartenir à la communauté?	Le sentiment de ne pas appartenir à la communauté est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant ne présente pas souvent de symptômes de détresse psychologique.	À quelle fréquence éprouves-tu les émotions ou difficultés suivantes :  -colère -tristesse -peur -stress -sentiment de solitude -sentiment de dévalorisation de soi -difficulté à se concentrer	Le fait de ressentir souvent ou très souvent au moins l'une de ces émotions ou difficultés est considéré comme négatif.	Nombre de «souvent» ou «très souvent» > 1 = FAUX Sinon = VRAI
	L'enfant se sent à l'aise et en sécurité à l'extérieur.	Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison?	Le fait de ne pas se sentir en sécurité est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX

\*Question ajustée lors de la phase post-pilote. Formulation précédente : Dans quelle mesure es-tu satisfait(e) de la situation économique (financière) actuelle de ton ménage, les options de réponse allant de « satisfait(e) » à « insatisfait(e) ».

\*\*Question ajoutée lors de la phase post-pilote. Auparavant, à la question «As-tu l'impression d'être traité(e) différemment parce que tu es un(e) migrant(e) de retour?», toutes les réponses positives étaient considérées comme négatives et notées en conséquence. La formulation actuelle reflète le fait que l'enfant migrant de retour puisse également être perçu de manière plus positive que ses pairs qui n'ont pas migré.

### 3.2.2 Calcul de la note de réintégration de la personne interrogée

Une double approche devrait être adoptée pour le calcul des notes de l'indice avec pondération, centrée sur l'analyse en composantes principales.

## ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Dans le contexte des indices thématiques dérivés d'ensembles d'indicateurs, l'analyse en composantes principales est une forme de réduction de dimension, par laquelle un ensemble de variables (les indicateurs) est réduit à un seul condensé (semi-)continu. Une fois que les valeurs de tous les indicateurs (sous forme binaire vrai/faux) ont été déterminées pour chaque sujet de l'échantillon, un ensemble de poids est déterminé, un pour chaque indicateur, de sorte que la variation de la somme pondérée des indicateurs sur l'échantillon soit maximisée. Le recours à l'analyse en composantes principales réduit donc les données à un plus petit nombre de dimensions conçues pour expliquer autant que possible la variation/dispersion des données. Les poids calculés à partir des données observées produisent un indice dont les notes ont une variance maximale dans l'échantillon observé. Il est important de noter que toutes les notes et pondérations sont basées sur l'échantillon de cette étude, c'est-à-dire 146 enfants migrants de retour dans cinq pays. À mesure que des données supplémentaires sont recueillies, la technique devra être revue pour améliorer la précision des pondérations.

D'autres détails techniques sur la méthode de notation sont présentés à la section 5.

### 3.2.3 Comprendre les notes de réintégration

Le manuel comprend trois moyens de mieux comprendre les notes de réintégration :

- L'enquête quantitative recueille des informations sur les variables démographiques et d'autres facteurs considérés comme pertinents pour la réintégration (tels que la participation à la prise de décision concernant le retour). Ces variables peuvent être prises en compte en même temps que la note de réintégration ; à mesure que l'échantillon d'enfants migrants de retour dans un contexte particulier s'agrandit, des analyses de régression peuvent être employées pour mesurer lesquels de ces éléments sont le plus étroitement liés à la réintégration (bien que de telles analyses doivent en particulier tenir compte de la représentativité de la population interrogée).
- Les outils concernant les discussions de groupe et les entretiens avec les informateurs clés fourniront des informations supplémentaires sur le contexte particulier dans lequel les enfants reviennent dans leur pays, qui peuvent être utilisées pour mieux comprendre pourquoi un enfant a – ou non – obtenu de bons résultats sur des variables particulières.
- Les expériences des enfants interrogés selon les principes de l'étude de cas peuvent contribuer à mettre en lumière des obstacles particuliers à la réintégration ou des facteurs de renforcement de celle-ci, qui n'apparaissent pas dans l'enquête quantitative.

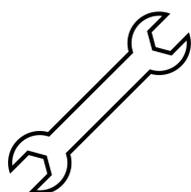
### 3.2.4 Donner du sens aux résultats

Le manuel fournira des données qui :

- Permettent de mesurer le niveau de réintégration des enfants;
- Permettent de comprendre de manière longitudinale (si des entretiens de suivi sont menés) comment les expériences en matière de réintégration évoluent dans le temps;
- Permettent aux utilisateurs de signaler tout problème rencontré par les enfants migrants de retour qui va à l'encontre des droits qui leur sont accordés par la Convention relative aux droits de l'enfant et qui nécessite un suivi immédiat;
- Mettent en lumière les principaux besoins des enfants migrants de retour en matière de soutien;
- Mettent en lumière des difficultés en matière de réintégration qui n'avaient pas été envisagées auparavant;
- Peuvent éclairer l'élaboration de programmes et le choix de partenariats adaptés au contexte local du retour;
- Lorsqu'un nombre suffisant d'entretiens sont menés dans un même contexte, cela permet d'avoir un aperçu des tendances en matière de réintégration dans un endroit particulier, et de les comparer aux tendances et besoins des adultes.

**Il ne fournira pas de conclusions attribuables à des évaluations de programmes ou de politiques spécifiques**

Les organisations peuvent souhaiter organiser des activités de suivi avec les participants à l'étude (si les circonstances le permettent) et d'autres parties prenantes concernées par la réintégration, afin de valider conjointement les résultats et de discuter des prochaines étapes. Les informations recueillies peuvent être utilisées pour le suivi de la réintégration, mais aussi plus largement pour les activités de plaidoyer, ainsi que pour éclairer l'élaboration des programmes et les besoins de financement.



## SECTION 4 LE MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Cette section présente les outils conçus pour le suivi de la réintégration des enfants. Avant l'utilisation au niveau national, une réunion de préparation du suivi doit être organisée avec les membres du personnel clés. Lors de cette réunion, l'équipe doit :

1. Confirmer les objectifs prévus de l'utilisation des outils dans le contexte donné et la manière dont les données seront utilisées, afin de certifier qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du manuel et de s'assurer que les formulaires de consentement sont précis quant à l'objectif.
2. Passer en revue les outils afin d'identifier toute question problématique potentiellement liée au contexte. Le manuel et en particulier l'enquête quantitative ont été spécifiquement conçus pour inclure des questions permettant de suivre la réintégration des enfants de manière multidimensionnelle. Les questions ne doivent donc être supprimées que si elles présentent un risque de préjudice dans le contexte d'utilisation prévu. À ce stade, l'équipe peut déterminer si une ou deux questions contextuelles supplémentaires sont nécessaires (voir encadré 2).
3. Élaborer un plan de recrutement (si nécessaire) et de formation pour garantir que les personnes qui utilisent les outils le feront de manière appropriée.
4. Confirmer le plan d'échantillonnage pour le suivi : quels enfants seront interrogés ? Pourquoi ? Quelles sont les activités de suivi prévues ?

### OUTILS PROPOSÉS

1. Enquête auprès des enfants/ménages
2. Orientations relatives aux études de cas d'enfants
3. Orientations relatives aux discussions de groupe
4. Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés

#### 4.1 ENQUÊTE AUPRÈS DES ENFANTS/MÉNAGES

Cette enquête sera menée auprès d'enfants âgés de 10 à 18 ans (pour inclure les mineurs ayant dépassé la limite d'âge). Pour les enfants âgés de 10 à 13 ans, une version abrégée de l'enquête sera utilisée, et des questions supplémentaires seront posées à leurs parents/tuteurs. Dans tous les cas, pour les enfants âgés de 10 à 18 ans interrogés à l'aide de cet outil, le consentement des parents/tuteurs doit être recueilli à l'aide du formulaire de consentement de la section 5 ; ensuite, l'assentiment de l'enfant doit également être obtenu.

**Justification :** Les enquêtes seront axées sur la situation d'enfants retournés au pays dans divers contextes, avec l'inclusion d'un nombre limité d'éléments sur les décisions et les processus de retour, d'autres facteurs clés de la réintégration, et les indicateurs clés identifiés dans le rapport de la phase initiale (voir Tableau 1). Ils permettront à l'équipe de recherche de :

- Rassembler des informations concernant les indicateurs clés de la réintégration, permettant de développer des critères de pondération et de créer des notes de réintégration pour les enfants pour chaque dimension ;

- Recueillir des informations plus larges concernant d'autres facteurs susceptibles d'avoir des incidences sur la réintégration.

**Approche :** Il est IMPORTANT que l'enquêteur :

- Assure un espace sûr et approprié pour l'entretien ;
- Obtienne le consentement nécessaire (d'abord celui du parent/tuteur de l'enfant, puis celui de l'enfant concerné) au début de l'entretien ;
- Adopte un ton informel adapté à l'âge, à la maturité et au profil de l'enfant ;
- Fasse preuve de prudence, de compréhension et de sensibilité aux émotions. Arrête ou détourne l'entretien si la personne interrogée aborde des questions trop sensibles ou qui semblent causer de la détresse ;
- Permette aux personnes interrogées de parler librement sans être interrompues lorsqu'elles souhaitent s'exprimer ;
- Écoute la personne interrogée de manière respectueuse. Garde à l'esprit qu'il n'est pas urgent de passer à la question suivante ;
- Réponde à toutes les questions de la personne interrogée, afin qu'elle se sente à l'aise ;
- Remarque si les personnes interrogées se sentent mal à l'aise en abordant un sujet particulier. Si tel est le cas, l'enquêteur passera à autre chose, prendra note de la question et y reviendra à la fin, en demandant à l'enfant s'il est assez à l'aise pour en parler à ce moment-là.
- Explique ce que signifient les questions portant sur « ici », c'est-à-dire le pays où se déroule l'entretien.

**Population cible :** La réunion de préparation du suivi permettra d'identifier la population cible à interroger. Cet outil ne doit être utilisé qu'avec des enfants âgés de 10 ans et plus. L'âge minimum des enfants participant à cette enquête quantitative a été fixé à 10 ans afin de garantir une capacité de base à répondre aux questions. Néanmoins, l'âge n'est pas un indicateur parfait du développement de l'enfant. Les enquêteurs doivent utiliser leur propre jugement – et les conseils susmentionnés – pour identifier les cas où l'enfant n'est peut-être pas prêt, du point de vue du développement, à répondre à une telle enquête.

La colonne « Tranche d'âge concernée » du questionnaire ci-dessous précise à qui s'adresse chaque question. Cela permettra de s'assurer que les jeunes enfants ne sont pas interrogés pendant trop longtemps. Les questions qui ne leur sont pas posées feront l'objet d'une section distincte pour les parents/tuteurs. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans peuvent également être inclus en tant que mineurs ayant dépassé la limite d'âge.

**Considérations relatives à l'administration des questions :**

- Les questions **surlignées en bleu** seront prises en compte dans la note dimensionnelle.
- Les questions dont le numéro est **surligné en rose** peuvent mettre en lumière des problèmes en matière de protection.
- **Les réponses écrites en rouge nécessitent un suivi et éventuellement une orientation vers les services compétents.** Il convient de noter qu'elles ne sont pas exclusives ; d'autres réponses peuvent également nécessiter un suivi.

**Enquêteur :** Veuillez confirmer que le formulaire de consentement a été utilisé et que le consentement des parents et de l'enfant a été obtenu et documenté avant le début de l'entretien. Pouvez-vous confirmer que le consentement des personnes nécessaires a été obtenu? OUI/NON (ARRÊTER L'ENQUÊTE; NE PAS poursuivre si le consentement n'a pas été donné)

<p>QUESTION FILTRE 1</p> <p>Es-tu revenu(e) de l'étranger?</p> <p><b>LIRE LES ÉNONCÉS</b> <b>CHOISIR UNE RÉPONSE.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Oui, je suis revenu(e) de l'étranger. <b>PASSER À LA QUESTION FILTRE 2.</b></li> <li>Non, je n'ai jamais vécu à l'étranger. <b>REMERCIER LA PERSONNE POUR LE TEMPS QU'ELLE VOUS A ACCORDÉ ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.</b></li> </ol>
<p>QUESTION FILTRE 2</p> <p>Quel âge avais-tu lorsque tu es revenu(e) ici?</p> <p><b>NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS.</b></p>	<p><b>SI LA RÉPONSE EST « 19 ANS OU PLUS », REMERCIER LA PERSONNE POUR LE TEMPS QU'ELLE VOUS A ACCORDÉ ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.</b></p> <p><b>SI LA RÉPONSE EST « 18 ANS », PASSER À LA QUESTION FILTRE 3. SI LA RÉPONSE EST « MOINS DE 18 ANS », COMMENCER LE QUESTIONNAIRE.</b></p>
<p>QUESTION FILTRE 3</p> <p>Es-tu revenu(e) de l'étranger immédiatement après ton dix-huitième anniversaire?</p> <p><b>NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Oui.</li> <li>Non. <b>REMERCIER LA PERSONNE POUR LE TEMPS QU'ELLE VOUS A ACCORDÉ ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.</b></li> </ol>
<p>QUESTION FILTRE 4</p> <p>Quel âge as-tu actuellement?</p> <p><b>NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS.</b></p>	<p><b>SI LA RÉPONSE EST « 22 ANS OU PLUS », REMERCIER LA PERSONNE POUR LE TEMPS QU'ELLE VOUS A ACCORDÉ ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.</b></p>
<p>QUESTION FILTRE 5</p> <p>Menez-vous l'entretien à distance ou en face à face?</p> <p><b>NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>À distance.</li> <li>En face à face.</li> </ol>
<p>QUESTION FILTRE 6</p> <p>La personne interrogée a-t-elle reçu une aide à la réintégration de la part de l'OIM (AVRR/PARA)?</p> <p><b>NE PAS LIRE LES ÉNONCÉS.</b></p> <p><i>N. B.: Les utilisateurs peuvent remplacer cette mention par celle de leur propre organisation, le cas échéant.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Oui.</li> <li>Non.</li> </ol>

Questions adressées à l'enquêteur :

N.°	QUESTIONS	RÉPONSES
A.	Code de l'enquêteur	
B.	Date de l'entretien	
C.	Pays	
D.	Nom du lieu (village/ville)	
E.	Type de lieu	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Urbain</li><li>2. Semi-urbain</li><li>3. Rural</li></ol>

## ENTRETIEN AVEC UN ENFANT MIGRANT DE RETOUR

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
Informations générales sur la personne interrogée			
1	Comment t'appelles-tu?	Texte	10-18
2	Quel âge as-tu?	Réponse numérique	10-18
3	<p>Comment t'identifies-tu? (permettre à la personne interrogée de s'identifier elle-même et noter la réponse en conséquence – ne pas lire la liste)</p> <p>NB : Ces éléments peuvent/ doivent être adaptés dans certains contextes nationaux si l'utilisation de cette liste complète risque de mettre en danger les enquêteurs ou les participants</p> <p><b>IMPORTANT :</b> Les enquêteurs ne doivent pas énumérer les réponses à cette question mais plutôt sélectionner ou indiquer l'option qui reflète le mieux la réponse de la personne interrogée.</p>	<p>Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse</p> <p>a) Femme b) Homme c) Ni homme ni femme d) Non-binaire e) Trans/transgenre f) Homme trans/transgenre g) Femme trans/transgenre h) S'identifie comme : (veuillez préciser _____) i) Je préfère ne pas répondre</p>	10-18
4	Parles-tu couramment la langue locale/une des langues courantes ici?	<p>Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse</p> <p>a) Oui b) <b>Non</b> (passer à 5)</p>	10-18
4b	Sais-tu lire et écrire dans cette langue?	<p>Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse</p> <p>a) Oui, je sais lire b) Oui, je sais écrire c) Oui, je sais lire et écrire d) Non, ni l'un ni l'autre</p>	10-18
5	Temps écoulé depuis le retour (nombre de mois)	Réponse numérique	10-18
5b	Es-tu revenu(e) après que l'épidémie de COVID-19 s'est déclarée?	<p>a) Oui b) Non c) Je ne sais pas</p>	10-18
6	Dans quel pays es-tu né(e)?	Ne pas lire les énoncés.	10-18
6b	<p>Dans quel pays vivais-tu avant de revenir ici?</p> <p>« Ici » désigne le pays dans lequel l'entretien est réalisé.</p>	<p>Ne pas lire les énoncés.</p> <p>Liste.</p>	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
6c	As-tu aimé vivre là-bas? <i>«Là-bas» désigne le pays où l'enfant vivait à l'étranger.</i>	a) Beaucoup b) Un peu c) Je n'ai ni aimé ni détesté d) Je n'ai pas aimé. e) Je n'ai pas aimé du tout f) Je préfère ne pas répondre	10-18
7	Combien de temps au total as-tu vécu à l'étranger? (nombre de mois)	Réponse numérique	10-18
8	Étais-tu accompagné(e) d'un parent ou d'un tuteur légal?	Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
9	As-tu participé à la décision de revenir? <i>Participer signifie que quelqu'un vous a demandé votre avis avant que la décision ne soit prise et a écouté ce que vous avez dit.</i>	Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
10	Étais-tu d'accord avec la décision de revenir?	Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
10b	Si la réponse à la question 10 était NON, Pourquoi ne voulais-tu pas revenir?	Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles a) Je ne me sens pas en sécurité ici b) Mes amis ne sont pas là c) J'avais des projets de vie ailleurs d) Je n'ai pas ma place ici e) e) Autre (préciser _____) f) Je préfère ne pas répondre	10-18
11	Une fois que la décision de retourner dans ton pays a été prise, est-ce que toi ou ta famille avez reçu de l'aide pour préparer votre retour?	Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse a) Oui b) Non (passer à la question 13) c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	14-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
12	Quelle forme d'aide as-tu reçue avant ton retour?	<p>Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérage de la famille et regroupement familial</li> <li>b) Documentation</li> <li>c) Frais de voyage/transport</li> <li>d) Hébergement avant le départ (un endroit où rester avant de partir)</li> <li>e) De la nourriture avant le départ</li> <li>f) Articles non alimentaires avant le départ</li> <li>g) Un logement à l'arrivée (<u>un endroit où séjourner quand tu es arrivé[e]</u>)</li> <li>h) Des conseils (y compris un soutien psychosocial)</li> <li>i) Autres formes de soutien psychosocial</li> <li>j) Des informations</li> <li>k) Un soutien médical</li> <li>l) Des espèces (subventions en vue de la réintégration)</li> <li>m) J'ai parlé à des représentants d'organisations situées dans mon pays.</li> <li>n) Plan de réintégration spécifique</li> <li>o) Autre (préciser _____).</li> <li>p) Je ne sais pas</li> <li>q) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	14-18
13	Est-ce que toi ou ton ménage recevez un soutien de la part d'une organisation en ce moment?	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Oui</li> <li>b) Non (passer à 14b)</li> <li>c) Je ne sais pas (passer à 14b)</li> <li>d) Je préfère ne pas répondre (passer à 14b)</li> </ul>	14-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
14	Si oui, quel type de soutien reçois-tu?	Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Documentation</li> <li>b) Soutien communautaire</li> <li>c) Conseils juridiques</li> <li>d) Accès au système éducatif</li> <li>e) Cours de réadaptation conçus pour les migrants de retour</li> <li>f) Cours de langue destinés aux migrants de retour</li> <li>g) Aide financière</li> <li>h) Services de conseil</li> <li>i) Autres formes de soutien psychosocial (y compris l'aide à la création d'un réseau social)</li> <li>j) Soutien médical</li> <li>k) Logement et hébergement</li> <li>l) Articles non alimentaires</li> <li>m) Aide à l'emploi pour le ménage</li> <li>n) Autre soutien financier au ménage</li> <li>o) Autre (préciser _____)</li> <li>p) Je ne sais pas</li> <li>q) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	14-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
14b	De quel type de soutien aurais-tu le plus besoin?	<p>Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Documentation</li> <li>b) Soutien communautaire</li> <li>c) Conseils juridiques</li> <li>d) Accès au système éducatif</li> <li>e) Cours de réadaptation conçus pour les migrants de retour</li> <li>f) Cours de langue destinés aux migrants de retour</li> <li>g) Aide financière</li> <li>h) <b>Services de conseil</b></li> <li>i) Autres formes de soutien psychosocial (y compris l'aide à la création d'un réseau social)</li> <li>j) <b>Soutien médical</b></li> <li>k) <b>Logement</b></li> <li>l) Aide à l'emploi pour le ménage</li> <li>m) Autre soutien financier au ménage</li> <li>n) Autre (préciser _____)</li> <li>o) Je ne sais pas</li> <li>p) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	14-18
Indicadores económicos			
15 Principale source de revenus du ménage	<p>Le revenu de ton ménage est-il suffisant pour couvrir ses besoins?</p> <p><i>Ton ménage gagne-t-il suffisamment d'argent pour payer la nourriture, le logement et les autres besoins essentiels?</i></p>	<p>Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Oui</li> <li>b) Non</li> <li>c) Je ne sais pas</li> <li>d) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	14-18
16 Implication de l'enfant dans les activités génératrices de revenus	Travailles-tu régulièrement contre rémunération? Si oui, préciser le nombre d'heures par semaine	<p>Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Oui, _____ heures</li> <li>b) Non</li> <li>c) Je ne sais pas</li> <li>d) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
17 Endettement du ménage	Ton ménage est-il endetté? <i>Ton ménage doit-il de l'argent à quelqu'un?</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	14-18
18 Sécurité alimentaire	Te souviens-tu d'avoir mangé moins ou moins bien parce que ton ménage manquait d'argent depuis ton retour?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) <b>Oui</b> b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
19 Auto-évaluation de la satisfaction concernant la situation économique	Quelle est la situation en matière d'argent dans ton ménage?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Très bonne b) Bonne c) Correcte d) Mauvaise e) Très mauvaise	10-18
19b Auto-évaluation de la satisfaction concernant la situation économique	Pourquoi la situation en matière d'argent dans ton ménage est-elle mauvaise?	Plusieurs réponses possibles, ne pas lire les énoncés a) <b>Mon ménage n'a pas assez d'argent pour couvrir ses principaux besoins (par exemple, manger)</b> b) <b>Mon ménage n'a pas les moyens de payer ses factures</b> c) Je dois travailler pour subvenir aux besoins de mon ménage d) Autre (préciser _____) e) Je préfère ne pas répondre	10-18
20 Possibilité d'épargner	Ton ménage est-il en mesure d'économiser de l'argent?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
Indicateurs sociaux			
21 Situation de logement adéquate	À quel point aimes-tu la maison dans laquelle tu vis?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Beaucoup (passer à 23) b) Un peu (passer à 23) c) Je n'en pense rien (passer à 23) d) Je ne l'aime pas e) Je ne l'aime pas du tout f) Je ne sais pas (passer à 23) g) Je préfère ne pas répondre (passer à 23)	10-18
22 Situation de logement adéquate	Es-tu protégé(e) des éléments extérieurs dans la maison où tu vis? <i>Lorsqu'il pleut, qu'il neige, qu'il y a du vent ou qu'il fait extrêmement chaud ou froid, le ressens-tu?</i>	a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
23 Accès à la documentation	As-tu au moins un document d'identification officiel, par exemple un passeport, un certificat de naissance ou une carte d'identité nationale?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
24 Accès à la famille/aux tuteurs	Vis-tu actuellement avec ta famille ou un tuteur? <i>Le tuteur peut inclure des membres de la famille non immédiate – essentiellement, y a-t-il un adulte responsable du mineur en question avec qui il vit?</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
24b Accès à la famille/aux tuteurs	Si non, pourquoi?	Plusieurs réponses possibles, ne pas lire les énoncés a) Je ne souhaite pas vivre avec eux b) Je n'ai pas de famille c) Ils ne veulent pas que je vive avec eux d) <b>Je n'arrive pas à les trouver</b> e) Je dois vivre ailleurs pour des raisons financières f) Autre (préciser _____) g) Je ne sais pas h) Je préfère ne pas répondre	10-18
25 Accès à la famille/aux tuteurs	Es-tu plutôt heureux/heureuse avec les personnes avec lesquelles tu vis en ce moment?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre e) Non applicable, je vis seul(e)	10-18
25b Accès à la famille/aux tuteurs	Si non, pourquoi?	Plusieurs réponses possibles, ne pas lire les énoncés a) <b>Ils ne me traitent pas bien</b> b) Je préférerais vivre ailleurs c) Nous nous disputons beaucoup d) Autre (préciser _____) e) Je ne sais pas f) Je préfère ne pas répondre	10-18
26 Accès à la famille/aux tuteurs	Es-tu marié(e) ou vas-tu te marier dans les prochains mois?  <i>Note à l'intention de l'enquêteur : si l'enfant n'a pas l'âge légal du mariage dans ce pays et qu'il répond « oui », il faut suivre les procédures d'orientation. Cette question doit être posée avec tact; il ne faut en aucun cas sous-entendre que ce sont les parents qui planifient cela.</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) <b>Oui</b> b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
27 Accès aux services de santé	As-tu accès à des soins de santé formels de bonne qualité (clinique, hôpital) si tu en as besoin?  <i>Sans tenir compte de l'argent, y a-t-il un dispensaire ou un hôpital à proximité où tu peux te faire soigner, qui te donnera un traitement de qualité?</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
28 Accès à l'éducation	Es-tu allé(e) à l'école à l'étranger?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
28b Accès à l'éducation	Ta scolarité à l'étranger est-elle reconnue par les écoles d'ici?  <i>« Ici » désigne le pays dans lequel l'entretien est réalisé.</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
29 Accès à l'éducation	Vas-tu à l'école en ce moment?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> (passer à 30b) c) Je ne sais pas (passer à 30b) d) Je préfère ne pas répondre (passer à 30b)	10-18
30 Accès à l'éducation	À quelle fréquence assistes-tu à tes cours?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) a) Très souvent (passer à 31) – tous les jours b) Souvent – la plupart des jours c) Parfois – certains jours d) Rarement – quelques jours e) Jamais f) Je ne sais pas g) Je préfère ne pas répondre	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
30b Accès à l'éducation	Pourquoi ne vas-tu pas régulièrement à l'école?	Plusieurs réponses possibles. Ne pas lire les énoncés a) <b>Je dois travailler</b> b) Je suis fatigué(e) c) Je ne veux pas y aller d) <b>Ma famille ne me laisse pas y aller</b> e) Il n'est pas prudent d'y aller f) Je ne suis pas bien traité(e) par les autres élèves g) Je ne suis pas bien traité(e) par le(s) enseignant(s). h) Je n'ai pas les documents nécessaires pour aller à l'école. i) L'école est trop loin j) <b>j) Ma famille n'a pas les moyens</b> k) Autre (préciser _____) l) Je ne sais pas m) Je préfère ne pas répondre	10-18
Dimension psychosociale			
31 Participation sociale et communautaire	À quelle fréquence, le cas échéant, participes-tu à des activités sociales au sein de ta communauté?  <i>Note à l'intention de l'enquêteur : il peut s'agir d'assister à des événements, de rendre visite à des personnes qui n'ont pas de lien de parenté avec l'enfant, de pratiquer des sports et des jeux, etc.)</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Très souvent b) Souvent c) Parfois d) Rarement e) Jamais f) Je ne sais pas g) Je préfère ne pas répondre	10-18
32 Participation sociale et communautaire	As-tu des amis dans cette communauté?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
32b Participation sociale et communautaire	Existe-t-il un espace où tes amis et toi pouvez vous retrouver en toute sécurité?  <i>Par exemple, chez l'un ou l'autre, dans un parc à l'extérieur ou dans un club pour enfants?</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
33 Participation sociale et communautaire	Par rapport à avant ton arrivée ici, vois-tu tes amis plus ou moins souvent? <i>« Ici » désigne le pays dans lequel l'entretien est réalisé.</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Plus souvent b) Moins souvent c) Je ne suis pas sûr(e). d) Je ne sais pas e) Je préfère ne pas répondre	10-18
34 Non-discrimination	As-tu l'impression d'être traité(e) différemment des autres parce que tu es revenu(e) de l'étranger?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
34b	Es-tu traité(e) mieux ou moins bien que les autres à cause de cela?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Mieux b) Moins bien c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
35 Sentiment d'appartenance	As-tu le sentiment d'appartenir à la communauté où tu vis en ce moment?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
36 Signes de détresse	À quelle fréquence, le cas échéant, ressens-tu les émotions suivantes : • Colère • Tristesse • Peur • Sentiment de solitude	Pour chaque émotion : Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) <b>Souvent – la plupart des jours</b> b) Parfois – certains jours c) Rarement/jamais – quelques jours ou pas du tout d) Je ne sais pas e) Je préfère ne pas répondre  <i>Nota para el encuestador: si el menor responde "muy a menudo" en relación con estos sentimientos, evalúe si existe la opción de realizar una referencia apropiada para brindarle apoyo.</i>	10-18

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
36 Sentiment de sécurité lors des activités quotidiennes	Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison? <i>Peux-tu sortir de chez toi sans craindre pour ta sécurité?</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
36b Sentiment de sécurité lors des activités quotidiennes	Te sens-tu à l'aise et en sécurité à l'intérieur de ta maison? <i>Cette question ne doit être posée que lorsque le parent/tuteur n'écoute pas attentivement toutes les réponses, afin de ne pas mettre l'enfant en danger.</i>	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) <b>Non</b> c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	10-18
37 Suivi de l'outil	Y a-t-il autre chose que tu souhaiterais me dire à propos de ton expérience du retour, dont nous n'avons pas discuté?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non (mettre fin à l'enquête) c) Je ne sais pas (mettre fin à l'enquête) d) Je préfère ne pas répondre (mettre fin à l'enquête)	10-18
38 Suivi de l'outil	N'hésite pas à me le dire	Texte	10-18
MERCİ D'AVOİR PRİS LE TEMPS DE NOUS RÉPONDRE			
Questions destinées aux parents/tuteurs			
1	Êtes-vous revenu(e) de l'étranger avec l'enfant interrogé?	a) Oui b) Non (passer à la question 2)	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
1b	Avez-vous, ou quelqu'un d'autre a-t-il consulté l'enfant ou discuté avec lui de la question du retour avant que la décision soit prise?	a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
2	Une fois que la décision de rentrer a été prise, votre ménage/cet enfant a-t-il reçu une aide pour préparer son retour?	Ne pas lire les énoncés. Choisir une réponse a) Oui b) Non (passer à la question 4) c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
3	Quel type de soutien avez-vous/ cet enfant a-t-il reçu avant votre retour?	<p>Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérage de la famille et regroupement familial</li> <li>b) Documentation</li> <li>c) Frais de voyage/transport</li> <li>d) Hébergement avant le départ (<i>un endroit où rester avant de partir</i>)</li> <li>e) De la nourriture avant le départ</li> <li>f) Articles non alimentaires avant le départ</li> <li>g) Hébergement à l'arrivée (<i>un endroit où séjourner à votre arrivée</i>)</li> <li>h) Des conseils (y compris un soutien psychosocial)</li> <li>i) Des informations</li> <li>j) Un soutien médical</li> <li>k) Des espèces (subventions en vue de la réintégration)</li> <li>l) Nous nous sommes entretenus avec des représentants d'organisations</li> <li>m) Plan de réintégration spécifique</li> <li>n) Autre (préciser _____).</li> <li>o) Je ne sais pas</li> <li>p) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
4	Est-ce que vous ou ce ménage recevez actuellement une aide d'une organisation ou du gouvernement? (Il faut tenir compte du soutien de toutes les organisations)	<p>Ne pas lire les énoncés. Une seule réponse à chaque fois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Oui</li> <li>b) Non (passer à la question 6)</li> <li>c) Je ne sais pas (passer à la question 6)</li> <li>d) Préfère ne pas dire (passer à la question 6)</li> </ul>	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
5	Si oui, quel type de soutien recevez-vous?	<p>Ne pas lire les énoncés. Plusieurs réponses possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Documentation</li> <li>b) Soutien communautaire</li> <li>c) Conseils juridiques</li> <li>d) Accès au système éducatif</li> <li>e) Cours de réadaptation conçus pour les migrants de retour</li> <li>f) Cours de langue destinés aux migrants de retour</li> <li>g) Aide financière</li> <li>h) Services de conseil</li> <li>i) Autres formes de soutien psychosociall</li> <li>j) Soutien médical</li> <li>k) Logement et hébergement</li> <li>l) Articles non alimentaires</li> <li>m) Aide à l'emploi pour le ménage</li> <li>n) Autre soutien financier au ménage</li> <li>o) Autre (préciser _____)</li> <li>p) Je ne sais pas</li> <li>q) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
6	À votre avis, de quel type de soutien cet enfant a-t-il le plus besoin?	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Documentation</li> <li>b) Soutien communautaire</li> <li>c) Conseils juridiques</li> <li>d) Accès au système éducatif</li> <li>e) Cours de réadaptation conçus pour les migrants de retour</li> <li>f) Cours de langue destinés aux migrants de retour</li> <li>g) Aide financière</li> <li>h) Services de conseil</li> <li>i) Autres formes de soutien psychosociall</li> <li>j) Soutien médical</li> <li>k) Logement et hébergement</li> <li>l) Articles non alimentaires</li> <li>m) Aide à l'emploi pour le ménage</li> <li>n) Autre soutien financier au ménage</li> <li>o) Autre (préciser _____)</li> <li>p) Je ne sais pas</li> <li>q) Je préfère ne pas répondre</li> </ul>	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans

CATÉGORIE	QUESTION	RÉPONSES	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
7 Principale source de revenus du ménage	Les revenus de votre ménage sont-ils suffisants pour couvrir ses besoins ?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
8 Accès du ménage au crédit	Votre ménage est-il endetté ?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Oui b) Non c) Je ne sais pas d) Je préfère ne pas répondre	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
9 Auto-évaluation de la satisfaction concernant la situation économique	Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la situation économique actuelle de votre ménage ?	Une seule réponse possible, ne pas lire les énoncés a) Satisfait(e) b) Plutôt satisfait(e) c) Insatisfait(e) d) Je ne sais pas e) Je préfère ne pas répondre	Parents/tuteurs d'enfants de 10 à 14 ans
Question à l'enquêteur :			
	Y a-t-il d'autres sujets de préoccupation majeurs que vous aimeriez souligner, relevés au cours de cet entretien ?	Réponse ouverte	

## 4.2 ÉTUDES DE CAS D'ENFANTS

Les études de cas d'enfants doivent être menées auprès d'enfants qui sont revenus de l'étranger. Deux séries distinctes de directives sont proposées en fonction de l'âge de l'enfant :

- Une série de directives pour les études de cas d'enfants âgés de 7 à 9 ans;
- Une série de directives pour les études de cas d'enfants âgés de 10 à 18 ans.

Considérations relatives à l'administration des études de cas :

- Les questions surlignées en rose peuvent mettre en lumière des problèmes en matière de protection.
- L'ensemble des orientations relatives aux études de cas d'enfants âgés de 10 à 18 ans comprend quelques éléments qui ne concernent que les enfants les plus âgés. Ces éléments sont écrits en violet.

**Justification :** Les discussions qualitatives permettront de mieux comprendre la réintégration dans un contexte particulier. Elles sont conçues pour :

- Fournir des informations supplémentaires sur les expériences des sous-groupes d'enfants migrants de retour, y compris ceux qui ont été identifiés comme particulièrement vulnérables;
- Faire en sorte que les utilisateurs puissent identifier les facteurs de réintégration spécifiques au contexte qui ne sont pas abordés dans l'enquête quantitative;
- Permettre d'analyser les expériences des enfants les plus jeunes;
- Tenir compte de la cartographie de l'écosystème dans lequel retournent les enfants.

**Enfoque:** Il est IMPORTANT que les enquêteurs :

- Obtiennent le consentement nécessaire (d'abord celui du parent/tuteur de l'enfant, puis celui de l'enfant concerné) au début de l'entretien;
- Adoptent un ton informel adapté à l'âge et au profil de l'enfant et aident ce dernier à comprendre les questions en les reformulant si nécessaire;
- Fassent preuve de prudence, de compréhension et de sensibilité aux émotions. Arrêtent ou détournent l'entretien si la personne interrogée aborde des questions trop sensibles ou qui semblent la bouleverser;
- Permettent aux personnes interrogées de parler librement sans être interrompues lorsqu'elles souhaitent s'exprimer;
- Écoutent la personne interrogée de manière respectueuse. Il n'est pas urgent de passer à la question suivante;
- Répondent à toutes les questions de la personne interrogée, afin qu'elle se sente à l'aise;
- Remarquent si les personnes interrogées se sentent mal à l'aise en abordant un sujet particulier. Si tel est le cas, l'enquêteur passera à autre chose, prendra note de la question et y reviendra à la fin, en demandant à la personne interrogée si elle est assez à l'aise pour en parler à ce moment-là.

**Population cible :**

L'âge minimum des enfants interrogés dans le cadre de ces études de cas est de 7 ans. Les enfants les plus jeunes (7-9 ans) seront interrogés à l'aide d'un outil distinct de celui qui est conçu pour les enfants plus âgés.

Tous les enfants interrogés doivent avoir au moins 7 ans. Ces outils ne sont pas conçus pour être utilisés avec des enfants plus jeunes.

#### 4.2.1 Orientations relatives aux études de cas : enfants âgés de 7 à 9 ans

Enquêteur : Veuillez confirmer que le formulaire de consentement de la section 5 a été utilisé et que le consentement des parents et de l'enfant a été recueilli et documenté avant le début de l'entretien.

Pouvez-vous confirmer que le consentement des personnes nécessaires a été obtenu ? OUI/NON (ARRÊTER L'ENQUÊTE; NE PAS poursuivre si le consentement n'est pas donné)

N. B. Pour tous les enfants interrogés, les parents/tuteurs doivent également donner leur consentement.

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Nom de l'enquêteur : \_\_\_\_\_

Langue de l'étude de cas : \_\_\_\_\_

#### Informations sur l'étude de cas

Nom	
Numéro de téléphone	
Âge actuel	
Âge au moment du retour	
Identité sexuelle <b>IMPORTANT :</b> Les enquêteurs ne doivent pas énumérer les réponses à cette question mais plutôt sélectionner ou indiquer l'option qui reflète le mieux la réponse de la personne interrogée.	
Pays de naissance	
Pays d'où l'enfant est revenu	
Lieu de l'entretien	
Date et heure	
Langue	

#### I ANALYSER LA CONTINUITÉ DES EXPÉRIENCES (10-15 minutes)

1. Peux-tu me parler de ta vie avant de revenir ici? Où vivais-tu? Avec qui vivais-tu? Comment était-ce?
2. Peux-tu me parler de ta vie ici? Avec qui vis-tu? Que fais-tu la plupart du temps?
3. [INTERACTIF] As-tu ici certaines de tes affaires préférées (jouets, etc.)? Tu peux me les montrer? (Si l'entretien a lieu à domicile). Pourquoi est-ce l'une de tes affaires préférées?

## II ÉCOSYSTÈME – COMPRENDRE QUI SONT LES PERSONNES CLÉS DE L'UNIVERS DE L'ENFANT (5-10 minutes)

4. Qui sont tes personnes préférées ici? Pourquoi? Il s'agit de personnes que l'enfant connaît personnellement et non de célébrités. Si l'enfant répond d'abord des noms de célébrités, notez-le, et continuez de l'interroger sur tous ceux qui se trouvent également dans son univers local. Par exemple, il peut s'agir d'un parent, d'un ami, d'un enseignant, d'un frère ou d'une sœur, etc.
5. Comment se comportent les autres enfants d'ici avec toi? Tu les vois souvent? Pourquoi/pourquoi pas? Si oui, qu'aimes-tu faire avec eux?

## III DESSIN – FAIRE RESSORTIR LES ASPECTS CLÉS DE LA VIE SUR LE LIEU DE L'ENTRETIEN (10-15 minutes)

6. Peux-tu me faire un dessin des aspects les plus importants de ta vie ici? Quels sont les meilleurs côtés de la vie ici?
  7. L'enquêteur doit laisser à l'enfant 5 à 10 minutes pour dessiner. S'il souhaite s'arrêter plus tôt, laissez-le faire.
  8. Une fois que l'enfant a fini de dessiner, demandez-lui de vous parler de son dessin : Peux-tu me parler de ton dessin? Pourquoi as-tu choisi de dessiner ça? Si l'enfant ne dit pas grand-chose, posez des questions complémentaires en pointant du doigt différents éléments : Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important?
- NB. Dans les contextes où la COVID-19 est un sujet de préoccupation, les crayons utilisés doivent être désinfectés entre les entretiens. Si les budgets le permettent, il est recommandé de simplifier le processus en les offrant à l'enfant concerné.

### ADAPTATION VERBALE

Dans le cas où l'enfant ne souhaite pas ou ne peut pas dessiner, la question ci-dessus peut être posée verbalement sous forme de questions-réponses. Plutôt que de lui demander pourquoi il a dessiné les éléments sélectionnés, l'enquêteur doit poursuivre la question initiale (par exemple, « Quels sont les meilleurs côtés de la vie ici? Peux-tu me parler des aspects les plus importants de ta vie ici? ») afin de relever soigneusement les détails de ces expériences.

#### 4.2.2 Orientations relatives aux études de cas : enfants âgés de 10 à 13 ans et de 14 à 18 ans

### NE SUIVEZ PAS LES DIRECTIVES CI-DESSOUS LORS DES ENTRETIENS AVEC DE JEUNES ENFANTS

#### Considérations relatives à la façon de mener une étude de cas :

- Les questions en violet s'adressent uniquement aux enfants les plus âgés (14-18 ans).
- En rouge, vous trouverez des reformulations alternatives pour certaines questions, au cas où l'enfant aurait besoin de plus de précisions.
- Les questions dont le numéro est surligné en rose peuvent mettre en lumière des problèmes en matière de protection.

Enquêteur : Veuillez confirmer que le formulaire de consentement de la section 5 a été utilisé et que le consentement des parents et de l'enfant a été recueilli et documenté avant le début de l'entretien.

Pouvez-vous confirmer que le consentement des personnes nécessaires a été obtenu? OUI/NON (ARRÊTER L'ENQUÊTE; NE PAS poursuivre si le consentement n'a pas été donné).

### Informations sur l'étude de cas

Nom	
Numéro de téléphone	
Âge actuel	
Âge au moment du retour	
Identité sexuelle <b>IMPORTANT :</b> Les enquêteurs ne doivent pas énumérer les réponses à cette question mais plutôt sélectionner ou indiquer l'option qui reflète le mieux la réponse de la personne interrogée.	
Pays de naissance	
Pays d'où l'enfant est revenu	
Lieu de l'entretien	
Date et heure	
Langue	

#### I. EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE MIGRATION

«Je voudrais commencer par te poser quelques questions sur ton histoire avant ton retour ici, afin de mieux comprendre comment ces expériences ont influencé ton retour.»

Tout d'abord, l'enquêteur posera une question ouverte et, si nécessaire, passera ensuite aux sous-questions pour obtenir des informations supplémentaires.

1. Peux-tu me parler de ta vie à l'étranger?
  - a) As-tu suivi des cours/une formation quelconque(s)? Si oui, peux-tu nous en dire plus à ce sujet?
  - b) Peux-tu me parler de ta situation de vie? Où vivais-tu (quel type de logement? **À quoi ressemblait ton espace de vie/ta maison?**)? Avec qui?
  - c) Te sentais-tu à ta place là-bas? Pourquoi?
  - d) S'il s'agit d'un enfant non accompagné ou séparé de sa famille : avais-tu un tuteur légal pour s'occuper de toi et te donner des informations et des explications, en particulier à propos du retour?
2. Peux-tu me parler de la décision de revenir?
  - a) Quelqu'un s'est-il entretenu avec toi au sujet de la décision de rentrer? Cela a-t-il été fait dans une langue que tu comprends parfaitement ou avec un traducteur?
  - b) Si oui, as-tu eu l'impression que ton avis était pris en compte? Quelqu'un t'a-t-il parlé de ton éventuel retour avant que tu reviennes au pays? Si oui, qui? La conversation était-elle claire pour toi? As-tu eu l'impression qu'on t'écoutait? Pourquoi ou pourquoi pas?
  - c) Qui a pris la décision de ton retour? Étais-tu d'accord? Pourquoi/pourquoi pas?
  - d) Avec qui es-tu revenu, le cas échéant?
  - e) Depuis combien de temps es-tu de retour? (Précision nécessaire sur le mois : par exemple, depuis novembre 2017)
3. Avais-tu hâte de revenir ici? Pourquoi ou pourquoi pas?

4. Y a-t-il d'autres aspects du processus de retour dont tu aimerais nous parler? Tu peux le faire à tout moment, maintenant ou plus tard.

*NB : De nombreux enfants ont vécu des expériences difficiles à l'étranger. Il ne faut pas les pousser à fournir des informations supplémentaires, mais s'ils le souhaitent, l'enquêteur doit adopter une approche d'écoute active et les laisser s'exprimer. Des notes spéciales doivent être prises – et suivies – sur tous les points soulevés nécessitant une orientation vers les services compétents.*

## II. CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU – COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME (5-10 minutes)

L'objectif ici est de comprendre les réseaux sociaux des enfants et les principales sources de soutien.

Prenez une feuille de papier et dessinez un cercle. Inscrivez-y le nom de l'enfant. Tracez un second cercle autour du premier, et demandez à l'adolescent :

1. **Quelles sont les personnes dont tu es le plus proche/qui te soutiennent?** Nous écrivons leurs noms/rôles dans ce cercle (par exemple, ma mère, mon frère, mon meilleur ami, mon professeur). **Qui sont les personnes les plus importantes dans ta vie? Pour chacune d'entre elles, peux-tu me dire ce qu'elles font pour t'aider?** Demandez à l'enfant d'expliquer : *pourquoi ces personnes sont-elles les plus importantes? Comment ont-elles soutenu l'enfant? Notez les réponses pour chacune d'entre elles.*
2. Maintenant, dessinez un nouveau cercle, plus grand. Quelles sont les autres personnes au sein de cette communauté avec lesquelles tu interagis fréquemment? Écrivons leurs noms/rôles ici (par exemple, mon voisin, le médecin, le chef de la communauté, mon cousin). **Qui vois-tu souvent en dehors de ces personnes importantes que tu as déjà énumérées? Où les vois-tu habituellement? Pourquoi les vois-tu?** Demandez à l'enfant d'expliquer : *quels types d'interactions a-t-il/elle avec ces personnes? Ont-elles un rôle positif ou négatif?*
3. Dans les cas où aucun membre de la communauté d'accueil n'a été mentionné, tracez un dernier cercle et interrogez explicitement l'enfant sur ses expériences avec les membres de la communauté d'accueil. Comment a-t-il/elle interagi avec les membres de la communauté d'accueil, le cas échéant?

«Merci d'avoir donné ces informations. Il est très important pour nous de comprendre ton expérience».

## III. LIGNE CHRONOLOGIQUE – EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION (20-30 minutes)

Note à l'intention de l'enquêteur : Vous trouverez de nombreuses questions dans cette section. Vous ne devriez pas avoir besoin de tous ces éléments ni de tous les utiliser pendant l'entretien avec l'enfant. Les questions 1 à 4 sont conçues pour vous aider à obtenir des réponses si la personne interrogée n'est pas très loquace ou ne comprend pas les questions complexes qui lui sont posées. Concentrez-vous sur les éléments et les sujets les plus pertinents pour l'enfant.

### Dessiner la ligne chronologique

Je vais maintenant te demander de m'aider à créer une image qui reflète les événements de ta vie depuis ton retour ici.

1. L'enquêteur présente une feuille de papier et plusieurs stylos de couleur. Il dessine la ligne chronologique au milieu du papier. Il inscrit le retour des participants dans le contexte actuel au début de la ligne et l'année en cours à peu près aux trois quarts de la ligne. *NB. Les événements positifs seront marqués au dessus de la ligne tandis que les événements négatifs seront marqués au-dessous.*

*Commençons par noter les moments les plus importants depuis ton retour ici (aussi bien ceux qui sont pertinents pour cette étude que les événements/grands changements de ta vie). Il peut s'agir d'événements personnels, comme*

*le fait de revoir des personnes importantes dans ta vie, ou de moments comme le retour à l'école. Nous pouvons le faire ensemble.*

*Fais comme si cette ligne représentait ta vie depuis que tu es revenu(e) ici. Tu vois, ici (désigne le début de la ligne) c'est quand tu es revenu(e), et là (désigne la date actuelle) c'est aujourd'hui! Nous pouvons marquer aujourd'hui comme un événement sur la ligne comme ceci. Peux-tu me parler d'autres choses importantes qui se sont produites depuis ton retour? Il peut s'agir de personnes que tu as vues, mais aussi de moments comme le retour à l'école ou un nouveau travail.*

2. *Peux-tu me présenter ces événements et m'en dire plus? L'enquêteur encourage le participant à prendre un feutre et à ajouter l'événement sur la ligne, mais il le fera lui-même si le participant ne souhaite pas le faire. Compte tenu du caractère hétérogène des situations des enfants et du fait que certains d'entre eux n'ont pas forcément l'habitude de cette approche interactive, si le participant souhaite d'abord jouer un peu avec les feutres, laissez-lui le temps de s'habituer à ceux-ci. L'enquêteur continue de poser des questions sur les événements importants et facilite leur notation. S'ils ne sont pas évoqués spontanément, l'enquêteur peut poser des questions concernant les facteurs clés de la réintégration tels que le travail des enfants, la fréquentation scolaire, les interactions avec les amis, la fourniture d'un soutien, etc.*

*Lorsqu'il s'adresse à des enfants plus âgés (14-18 ans), l'enquêteur peut inclure des questions amicales pour leur demander comment ils perçoivent ces événements : de manière positive, négative ou neutre. Si la question n'est pas abordée spontanément, l'enquêteur peut également se renseigner sur les interactions de l'enfant avec les représentants des autorités en tant que facteur de réintégration.*

*NB : certains enfants auront du mal à parler des événements survenus depuis leur retour, en particulier s'ils sont rentrés récemment, ou dans un contexte où ils ne peuvent pas aller à l'école ou ont des interactions sociales limitées. Dans ce cas, l'enquêteur peut poser des questions pour savoir s'ils ont vu quelqu'un d'important pour eux, ce qu'ils font pendant la journée et ainsi de suite, afin d'approfondir les petits événements qui peuvent tout de même être pertinents.*

3. *Nous aimerions maintenant te poser des questions un peu plus précises sur tes expériences depuis ton retour. Nous aimerions particulièrement en savoir plus sur ton accès aux services, ton bien-être et celui de ton ménage, afin de mieux comprendre ta vie ici depuis ton retour. As-tu l'impression d'être traité(e) différemment des autres enfants qui n'ont jamais vécu à l'étranger? Comment est ta vie en ce moment? Est-ce que tu vas à l'école? Est-ce que tu travailles ?*
4. *Nous aimerions mieux comprendre ta vie ici. Quels sont les aspects de ta vie que tu apprécies le plus en ce moment? Qu'en est-il : de la possibilité d'aller à l'école ou chez le médecin si nécessaire, de ton sentiment de sécurité, de ton sentiment d'appartenance à la communauté?*

En lui posant les quatre questions ci-dessus, l'enquêteur peut demander au participant de raconter deux ou trois anecdotes reflétant ses expériences sur des sujets tels que ceux ci-dessus. Il n'est pas attendu que l'enfant réponde aux questions sur chaque sujet. Les thèmes énumérés ici constituent plutôt des exemples de directions dans lesquelles pousser la conversation autour de la ligne chronologique. Lors de la discussion sur l'expérience du participant, il est important que l'enquêteur prenne des notes complètes sans l'interrompre. Une fois le récit terminé, l'enquêteur peut demander plus de détails et ajouter ces nouveaux événements à la ligne chronologique. Les sujets pertinents comprennent :

1. Les interactions économiques ;
2. L'accès aux services (santé, éducation, eau/alimentation) ;  
*Lorsqu'il s'adresse à des enfants plus âgés (14-18 ans), l'enquêteur peut également aborder la question de l'assainissement et de l'électricité dans le cadre de l'accès aux services.*
3. Les besoins en matière de protection ;

4. Les interactions sociales;
5. Le sentiment d'appartenance ou d'exclusion;
6. La sûreté et la sécurité;
7. Les facteurs de vulnérabilité

*NB Il est important que ces anecdotes soient bien détaillées. Si l'enfant ne répond qu'une ou deux phrases ou ne fait que répéter l'événement nommé, l'enquêteur doit poser des questions complémentaires pour obtenir plus de détails.*

5. 5. Enfin, pense à la vie qui t'attend en tant que jeune : que penses-tu qu'il t'arrivera dans le futur ? Quels sont tes rêves et tes aspirations pour ton avenir ? Comment imagines-tu ton avenir ? Qu'aimerais-tu qu'il se passe ?

### ÉVÉNEMENTS ATTENDUS

- Chronologie détaillée des principaux événements positifs et négatifs ;
- Notes explicatives séparées pour chacun d'entre eux.

#### IV. QUESTION DE CLÔTURE (5 minutes)

Si tu pouvais parler aux responsables d'ici à propos de la façon d'aider les personnes comme toi qui sont revenues au pays, que leur dirais-tu ?

## 4.3 DISCUSSION DE GROUPE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

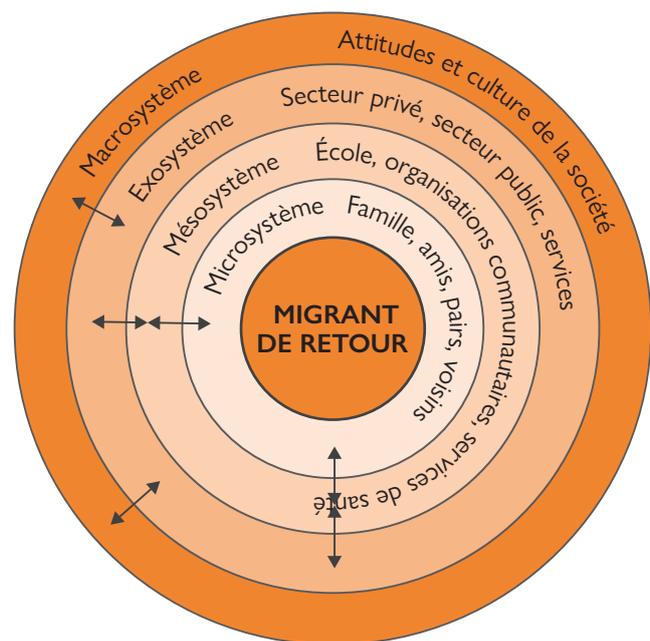
### Note destinée à l'enquêteur :

L'objectif de cette discussion de groupe est de comprendre le rôle que jouent les personnes, les institutions et d'autres parties prenantes dans le processus de réintégration de l'enfant, à partir de la cartographie de son réseau. Les cercles d'acteurs constituent ce que nous appelons « l'écosystème » qui entoure l'enfant.

Orientations relatives aux discussions de groupe :

- Obtenez le consentement au début de l'entretien.
- Attribuez un code à chaque participant. Assurez-vous d'écrire exactement ce qui a été dit pendant la conversation, et qui l'a dit. Inscrivez le numéro du participant au début de chaque citation. Écrivez des phrases complètes. Ne résumez pas.
- Le ton de la discussion de groupe doit être informel et les participants doivent être encouragés à exprimer leurs opinions et préoccupations de manière anonyme. Veillez à ce que tous les participants puissent faire entendre leur voix. Ne laissez pas une personne prendre le contrôle de la discussion.
- Il doit s'agir d'une discussion de groupe ouverte : les participants ne doivent pas répondre chacun à leur tour, mais avoir une conversation, un dialogue sur les sujets.
- Prenez vos notes dans la langue parlée pendant la discussion.
- Lorsque le contexte l'exige, des discussions de groupe séparées seront organisées pour les hommes et les femmes.
- Ne filtrez pas la discussion et ne développez pas plus que ce qui a été dit. Restez aussi proche que possible de ce qui a été dit exactement.

**Figure 5.** Le modèle de l'écosystème



### Critères d'échantillonnage :

Les personnes interrogées doivent être des adultes clés dans l'écosystème des enfants migrants de retour. Il est prévu de cibler au niveau du micro et du mésosystème (voir figure 5) les principaux pourvoyeurs de soins, qui peuvent fournir des informations supplémentaires sur l'écosystème et le macrosystème :

- Les parents/tuteurs ou autres parents proches des enfants migrants de retour ;
- Les enseignants des enfants migrants de retour ;
- Les travailleurs sociaux/travailleurs communautaires aidant les enfants migrants de retour ;
- Les dirigeants des communautés locales qui s'occupent des questions de réintégration.

Veillez noter que le groupe de participants doit inclure plusieurs types de participants, c'est-à-dire pas seulement des enseignants ou seulement des parents. 5 à 7 participants devraient être inclus.

### Détails de l'entretien

Numéro de la discussion de groupe	
Nom de l'animateur	
Lieu de la discussion (ville, province, pays)	
Date de la discussion	
Langue de la discussion	
Heure de début	
Heure de fin	

**Enquêteur :** Veuillez confirmer que le formulaire de consentement de la section 5 a été utilisé et que le consentement des participants au groupe de discussion a été recueilli et documenté avant le début de l'entretien.

Pouvez-vous confirmer que le consentement de tous les participants au groupe de discussion a été obtenu?  
OUI/NON (ARRÊTER L'ENQUÊTE; NE PAS poursuivre si le consentement n'a pas été donné).

### Participant(e)s

Code	Nom	Identité sexuelle*	Âge	Lien avec les enfants migrants de retour	Profession/occupation	Numéro de téléphone

\* **IMPORTANT :** Les enquêteurs ne doivent pas énumérer les réponses à cette question mais plutôt sélectionner ou indiquer l'option qui reflète le mieux la réponse de la personne interrogée.

Code	Le consentement a-t-il été donné?

### I. LIEN AVEC LES ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR (10 minutes)

Merci à tous de participer aujourd'hui. Vous êtes réunis parce que vous avez un lien avec un ou plusieurs enfants migrants de retour dans cette région. Nous aimerions commencer par les présentations. Pouvez-vous nous parler de votre lien/rôle avec les enfants migrants de retour ici, et nous dire depuis combien de temps vous interagissez avec des enfants dans cette situation ?

### II. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS (30 minutes)

Nous aimerions en particulier comprendre qui sont les acteurs clés avec lesquels les enfants migrants de retour interagissent dans ce lieu. J'aimerais que nous dressions ensemble une liste de ces personnes et que nous expliquions l'importance de chacune d'entre elles, et pourquoi. *NB : Si les interactions sont limitées à cause de la COVID-19, il faut le noter et demander aux acteurs ce qu'il en est dans les situations où ce n'est pas le cas.*

*Ensemble, le groupe doit dresser une liste d'acteurs, en commentant pour chacun d'eux l'importance qu'ils ont dans la vie des enfants migrants de retour, en particulier en ce qui concerne la réintégration, ainsi que les raisons pour lesquelles ils sont importants. Veillez à noter tout débat autour de l'importance relative des acteurs mentionnés. Si le groupe a du mal à trouver des idées, on peut interroger les participants sur des acteurs tels que :*

- La famille et les proches ;
- Les amis et voisins ;
- La communauté de réfugiés/d'accueil ;
- Des négociants, marchands ou propriétaires de petites entreprises ;
- Les fournisseurs de services de base (médecins, enseignants) ;
- Les médias ;
- Les associations locales, organisations de la société civile, ONG ;
- Les dirigeants de la communauté ;
- L'administration/le gouvernement ;
- Les acteurs de l'environnement politique/des droits légaux.

### III. COMPRENDRE COMMENT LES ACTEURS INFLUENT SUR LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA RÉINTÉGRATION (30-45 minutes)

Nous aimerions mieux comprendre ce qui aide les enfants à se réintégrer. Plus précisément, nous aimerions discuter de la façon dont les enfants migrants de retour que vous voyez ici se débrouillent dans les dimensions clés de la réintégration – économique, sociale et psychosociale.

**ÉCONOMIQUE.** *Comment décririez-vous la situation économique des enfants après leur retour ? Que font les acteurs susmentionnés, et d'autres comme vous, pour les aider dans ce domaine ? Pouvez-vous nous parler spécifiquement des organisations et d'autres acteurs qui offrent un soutien ici, et nous dire dans quelle mesure ce soutien est utile (ou non) ? Quels risques et difficultés prévoyez-vous dans cette dimension pour les enfants migrants de retour ?*

**SOCIALE.** *Pouvez-vous décrire l'accès des enfants aux services (éducation, santé, documentation) dans ce domaine après leur retour ? Que font les acteurs susmentionnés, et d'autres comme vous, pour les aider dans ce domaine ? Pouvez-vous nous parler spécifiquement des organisations et d'autres acteurs qui offrent un soutien ici, et nous dire dans quelle mesure ce soutien est utile (ou non) ? Quels risques et difficultés prévoyez-vous dans cette dimension pour les enfants migrants de retour ?*

**PSYCHOSOCIALE.** *Comment les enfants sont-ils perçus à leur retour ? Que font les acteurs susmentionnés, et d'autres comme vous, pour les aider dans ce domaine ? Pouvez-vous nous parler spécifiquement des organisations et d'autres acteurs qui offrent un soutien ici, et nous dire dans quelle mesure ce soutien est utile (ou non) ? Quels risques et difficultés prévoyez-vous dans cette dimension pour les enfants migrants de retour ?*

NB : Il est très important de documenter ici les fonctions de chaque acteur.

#### IV. RECOMMANDATIONS (10-15 minutes)

Selon vous, quelles sont les pratiques exemplaires pour soutenir la réintégration des enfants, et comment peut-on les aider au mieux à cet égard ?

### 4.4 ORIENTATIONS RELATIVES AUX ENTRETIENS AVEC LES INFORMATEURS CLÉS

Les directives suivantes ont été conçues pour les besoins de cette étude plutôt que pour être intégrées au manuel ; cependant, elles peuvent aider à mieux comprendre le contexte de la réintégration, et être adaptées au contexte local par le personnel travaillant sur le terrain.

Les participants aux entretiens seront sélectionnés parmi les personnes suivantes :

- Acteurs de la réintégration (gouvernement, organisations non gouvernementales internationales/Nations Unies, représentants d'ONG) ;
- Acteurs de la protection de l'enfance et des droits de l'homme, en particulier les organisations de la société civile ;
- Migrants de retour qui travaillent avec d'autres migrants de retour ou qui représentent leur communauté.

Deux séries d'orientations ont été élaborées : la première couvre les trois premières catégories, avec des sous-questions spécifiques pour chaque groupe, tandis que la seconde concerne les entretiens avec des migrants de retour (quatrième catégorie).

DATE :

NOM DE L'ENQUÊTEUR :

LIEU DE L'ENTRETIEN :

HEURE DE L'ENTRETIEN (DÉBUT ET FIN) :

NOM :

ORGANISATION :

POSTE :

IDENTITÉ SEXUELLE\* :

EMAIL :

TÉLÉPHONE :

\* **IMPORTANT** : Les enquêteurs ne doivent pas énumérer les réponses à cette question mais plutôt sélectionner ou indiquer l'option qui reflète le mieux la réponse de la personne interrogée..

#### INTRODUCTION

Merci beaucoup d'avoir accepté de passer du temps avec moi/nous et de participer à cet entretien. Nous réalisons cet entretien dans le but d'assurer le suivi de la réintégration durable et de recueillir des exemples de bonnes pratiques concernant la réintégration des migrants mineurs de retour.

**CONFIRMEZ LA DURÉE DE L'ENTRETIEN** : L'entretien durera environ 1 heure et vous pourrez l'interrompre à tout moment.

**EXPLIQUEZ LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ** : Tout ce qui a été dit restera confidentiel et ne sera utilisé que dans le cadre de l'évaluation/des objectifs académiques. Nous prendrons des notes sur la discussion, mais nous veillerons à ce que les contributions restent anonymes et ne soient pas attribuées à des personnes.

**PERMISSION :** Acceptez-vous de participer à cet entretien ? OUI, consentement éclairé fourni (si non fourni, interrompez l'entretien)

**DEMANDEZ LA PERMISSION D'ENREGISTRER :** Si cela ne vous dérange pas, j'aimerais enregistrer cette conversation, uniquement dans le but d'avoir une sauvegarde de ce que vous dites au cas où je ne pourrais pas tout écrire. Est-ce que cela vous convient ? Si vous n'êtes pas d'accord, nous prendrons des notes pendant la conversation uniquement (si vous n'avez pas la permission, prenez des notes écrites uniquement, si vous l'avez, procédez à l'enregistrement).

**DES QUESTIONS?** Avant de commencer, y a-t-il des questions que vous vous posez à propos de cette discussion?

#### 4.4.1 Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés – acteurs de la réintégration, de la protection de l'enfance et des droits de l'homme

##### I. RÔLE/CONTEXTE (5 minutes)

1. Pouvez-vous me parler de votre rôle au sein de ce service/cette organisation/communauté ? Plus précisément, quels aspects de votre travail/vos activités concernent les enfants migrants de retour ?

*Pour les acteurs gouvernementaux :*

2. Quel est le mandat spécifique de votre service en ce qui concerne les enfants migrants de retour dans ce contexte ?

##### II. TENDANCES EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS (15 minutes)

3. Quelles tendances en matière de réintégration des enfants pouvez-vous identifier dans ce contexte, le cas échéant ? Répondez en ce qui concerne les différents types d'enfants migrants de retour (volontaires/non volontaires, accompagnés/non accompagnés, les plus âgés/les plus jeunes, filles/garçons).
4. Plus précisément, quels sont, selon vous, les principaux facteurs contribuant à la réintégration d'un enfant (âge, statut migratoire, sexe, identité sexuelle, orientation sexuelle, caractéristiques sexuelles, handicap, éducation, compétences linguistiques, temps passé à l'étranger, familiarité avec le lieu de retour, etc.) dans ce contexte ? Parmi ces facteurs, quels sont les plus importants ? Pourquoi ?

*Note : vous pouvez adapter la liste des facteurs proposés si cela s'avère nécessaire dans un contexte particulier.*

5. En quoi les parcours de réintégration des enfants migrants de retour diffèrent-ils de ceux des adultes ici ?

*Pour les acteurs œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant :*

6. Quels sont les droits spécifiques des enfants qui doivent être particulièrement pris en compte lorsqu'on envisage la réintégration d'un enfant ici ? Pourquoi ?

##### III. SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS (15 minutes)

7. Comment votre organisation assure-t-elle le suivi de la réintégration des enfants, le cas échéant ? Selon vous, quels sont les indicateurs clés à prendre en compte lors du suivi de la réintégration des enfants dans différents contextes ? Pourquoi ?
8. Connaissez-vous d'autres organisations/institutions qui se consacrent spécifiquement au suivi de la réintégration des enfants ? Si oui, comment s'y prennent-elles ?
9. Quelles difficultés, le cas échéant, voyez-vous dans le suivi de la réintégration des enfants ?

#### IV. PROGRAMMES EXISTANTS EN FAVEUR DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS (15 minutes)

10. Question à poser uniquement aux acteurs ayant une connaissance des services de protection sociale au niveau local. Quel accès les enfants migrants de retour ont-ils aux services de protection sociale ici (dans des domaines tels que le revenu, l'atténuation des stratégies d'adaptation négatives telles que le travail des enfants, l'abandon scolaire, et plus largement l'investissement dans le développement des enfants par l'intermédiaire de services de santé et d'éducation)? En quoi, le cas échéant, cet accès diffère-t-il de celui des enfants d'ici en général? Pourquoi?
11. Connaissez-vous d'autres bonnes pratiques et/ou enseignements tirés concernant les activités de réintégration ciblant les enfants? Veuillez préciser lequel(le)s. Comment les met-on en œuvre? Pourquoi pensez-vous qu'il s'agit de bonnes pratiques ou d'enseignements tirés?

Pour chaque programme cité, veuillez remplir le tableau suivant et noter des informations complémentaires sur les éléments « qui », « quoi », « quand », « pourquoi » et « où » du programme.

CRITÈRES CLÉS	CLASSEMENT SUR UNE ÉCHELLE DE 1 (FAIBLE) À 5 (ÉLEVÉ)	EXPLIQUE DE QUÉ MANÈRE SE TIENEN EN CUENTA
Normes en matière de protection. Comment ce programme tient-il compte des normes en matière de protection?		
Protection. Dans quelle mesure la mise en œuvre de ce programme tient-elle compte de la protection? Notez également le niveau d'attention accordé à la protection au sein de l'organisation.		
Participation des acteurs locaux. Dans quelle mesure les acteurs locaux sont-ils impliqués ou dirigent-ils cette initiative?		
Inclusion de la famille et des proches. Comment les réseaux des enfants, en particulier la famille et les proches, sont-ils pris en compte par le programme?		
Participation des enfants. Comment la parole des enfants est-elle prise en compte dans ce programme?		

12. D'après votre expérience, quelles sont les principales difficultés que les enfants migrants de retour doivent surmonter ici? Où voyez-vous des possibilités de mieux les aider à se réintégrer?

#### 4.4.2 Orientations relatives aux entretiens avec les informateurs clés – enfants migrants de retour

##### I. RÔLE/CONTEXTE (5-10 minutes)

1. Pouvez-vous me parler de votre rôle au sein de cette communauté?

2. Plus précisément, comment vous impliquez-vous auprès des migrants de retour au sein de cette communauté/les représentez-vous? Ce faisant, faites-vous une différence entre les migrants de retour adultes et enfants? Pourquoi/pourquoi pas?

### II. FACTEURS DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS (10-15 minutes)

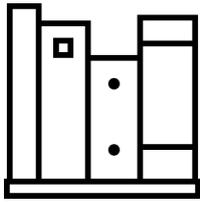
3. Selon vous, quels sont les facteurs clés qui influent sur la réintégration des enfants migrants de retour? Pourquoi avez-vous cité ces facteurs-là?
4. Quels sont, le cas échéant, les facteurs spécifiques qui, selon vous, sont ignorés lorsqu'on parle de la réintégration des enfants? Lesquels doivent être pris en compte? Pourquoi pensez-vous qu'ils ne sont pas pris en compte?

### III. PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ (10-15 minutes)

5. Comment les communautés d'ici perçoivent-elles les migrants de retour en général? Pourquoi? *Interrogez la personne spécifiquement sur la perception des enfants migrants de retour, en particulier leur possible stigmatisation, afin de comprendre quel(s) élément(s) de leurs histoires, spécifiquement, contribue(nt) à cette stigmatisation.*
6. Les différents types d'enfants migrants de retour sont-ils perçus différemment? Par exemple :
  - a. Les enfants les plus jeunes par rapport aux enfants les plus âgés
  - b. Les filles par rapport aux garçons
  - c. Les enfants d'une ethnie particulière (*cette question peut être omise si elle est particulièrement délicate à poser*)
  - d. Les enfants qui reviennent avec leur famille par rapport à ceux qui reviennent seuls
7. Dans quelle mesure pensez-vous que les enfants migrants de retour sont capables de se réintégrer socialement ici, c'est-à-dire de devenir amis avec d'autres enfants qui n'ont pas migré, de participer à des événements sociaux, etc. Pourquoi?

### IV. PROGRAMMES EXISTANTS EN FAVEUR DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS (10-15 minutes)

8. Selon vous, quels sont les plus grands besoins des enfants migrants de retour en matière de soutien? Pourquoi?
9. Comment, le cas échéant, ces enfants sont-ils actuellement pris en charge ici? En particulier, y a-t-il des programmes qui, selon vous, sont particulièrement utiles? Veuillez m'en dire plus.
10. À votre avis, quelle est la meilleure façon de favoriser la réintégration des enfants ici? Pourquoi? Quelle est la meilleure façon de tenir compte des vulnérabilités de certains sous-groupes?



## SECTION 5 ORIENTATIONS ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

### RESSOURCES ET ORIENTATIONS

- 1 Exemple de formulaire de consentement
- 2 Orientations concernant la rétribution potentielle des participants au suivi
- 3 Méthodologie de l'analyse en composantes principales
- 4 Ressources recommandées

#### 5.1 EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

*Vous trouverez ci-dessous un projet de formulaire de consentement qui peut être adapté et utilisé par toute organisation dont les activités concernent le suivi de la réintégration des enfants. Le formulaire doit être adapté aux difficultés spécifiques rencontrées dans le contexte où le suivi aura lieu. N'oubliez pas que ces informations doivent être traduites dans la langue appropriée pour que les participants à l'étude puissent les comprendre. Les participants doivent pouvoir conserver une copie du formulaire de consentement.*

Le formulaire de consentement doit être utilisé pour présenter le projet et documenter le consentement des parents/tuteurs et des participants.

En cas de travail à distance, les moyens privilégiés pour obtenir le consentement sont les suivants (par ordre de préférence) :

- 1) Enregistrement audio du consentement par téléphone. Le bénéficiaire doit être informé de l'enregistrement audio et confirmer que cela lui convient. L'enregistrement audio doit être conservé dans un système sécurisé.
- 2) Documentation écrite par l'enquêteur attestant que ce formulaire de consentement a été lu au bénéficiaire et qu'il a accepté d'être interrogé.

Ce formulaire de consentement éclairé est destiné aux parents/tuteurs ainsi qu'aux enfants qui seront interrogés à l'aide des outils du manuel.

Cette étude a été réalisée par ... (à la demande de ... (le cas échéant)). Le formulaire de consentement éclairé comporte deux parties :

- La fiche d'information (pour vous communiquer des informations sur l'étude)
- Le certificat de consentement pour les parents/tuteurs et les enfants (à signer si vous choisissez de participer) N.B : Le consentement des parents/tuteurs doit être obtenu avant l'assentiment des enfants.

## **Partie I : Fiche d'information**

### *Introduction*

Bonjour. Je m'appelle \_\_\_\_\_. e suis ici aujourd'hui pour recueillir des informations au nom de [insérer le nom ou l'organisation]. Notre travail ne consiste pas à fournir une assistance ou une aide directe, mais à veiller à ce que toute préoccupation soit transmise aux responsables, afin d'aider les organisations à améliorer leurs programmes. Nous aimerions maintenant vous expliquer cet entretien, à vous et à votre enfant, afin de pouvoir confirmer que vous consentez à ce que votre enfant y participe, et qu'il y consent également. N'hésitez pas à m'arrêter à tout moment si quelque chose n'est pas clair.

### *Objectif de cet entretien de suivi :*

Ces entretiens de suivi nous permettront de mieux comprendre la situation des enfants qui sont revenus de l'étranger dans ce pays. Les résultats aideront les organisations internationales et les gouvernements à améliorer le soutien qu'ils offrent aux personnes dans votre situation. Grâce à ce suivi, nous voulons nous assurer que les gouvernements et organisations sont en mesure de mieux répondre aux besoins des enfants.

### *Type d'entretiens que nous organisons :*

Nous parlons avec des enfants qui sont rentrés de l'étranger, leurs parents, leurs enseignants et d'autres personnes dans cette communauté et au-delà. Ces conversations peuvent prendre différentes formes, certaines sont des entretiens individuels, d'autres des discussions de groupe qui prennent un peu plus de temps. En ce qui vous concerne, cet entretien impliquera votre participation à ...

[VEUILLEZ SÉLECTIONNER/EXPLIQUER L'OUTIL CORRESPONDANT] :

- Une enquête réalisée auprès de votre enfant, avec votre éventuelle participation (si l'enfant a moins de 14 ans). Elle devrait prendre environ 30 minutes.
- Un entretien pour une étude de cas avec votre enfant, qui durera environ une heure à une heure et demie.
- Une discussion de groupe avec les principales parties prenantes de cette communauté, qui durera environ deux à trois heures.
- Un entretien d'environ une heure, uniquement avec vous, où vous serez interrogé(e) en tant qu'informateur clé.

### *Participation volontaire :*

Votre participation et celle de votre enfant à cet entretien sont totalement volontaires. C'est à vous de décider si vous voulez participer ou non et si vous voulez répondre aux questions ou non. Il n'y aura pas de conséquences si vous ne souhaitez pas participer. Si quelqu'un vous a dit que vous étiez obligé(e) de participer, ce n'est pas vrai. Vous pouvez décider ou non de nous dire qui c'était, afin que nous puissions parler à cette personne, mais vous n'êtes pas obligé(e).

Si vous devez ou voulez cesser la conversation, vous êtes autorisé(e) à le faire à tout moment. Vous pouvez changer d'avis plus tard et arrêter de participer même si vous avez accepté de participer auparavant. Vous n'avez pas à expliquer pourquoi, et vous pouvez toujours nous parler individuellement, quelle que soit la raison.

Risques :

*Votre sécurité et votre confort sont nos plus grandes priorités. Mais nous voudrions déjà évoquer deux risques :*

1. Nous allons vous poser des questions qui peuvent vous rappeler des expériences difficiles ou des sujets dont il n'est pas facile de parler. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour en parler, vous et votre enfant avez toujours le droit de ne pas répondre. En général, vous n'êtes obligé(e) de répondre à aucune de nos questions, et vous pouvez toujours interrompre notre conversation ou y mettre fin. Si quelque chose d'autre vous met mal à l'aise ou vous met en danger, dites-le-nous immédiatement. Par exemple, cela peut être quelque chose à propos de cette pièce, quelque chose à propos d'autres personnes dans la pièce, ou toute autre chose – n'hésitez pas à nous le faire savoir. Comme nous l'avons dit, votre sécurité et votre confort sont nos plus grandes priorités.
2. Cette conversation sera anonymisée et votre nom ne sera mentionné dans aucun rapport ou document. Les réponses que vous et d'autres personnes nous donnerez seront regroupées et examinées ensemble afin qu'aucune réponse ne permette de remonter jusqu'à vous.

*Avantages*

L'objectif principal de ce suivi est d'acquérir des connaissances nouvelles et plus importantes concernant la situation des enfants revenus de l'étranger. Même si cette étude ne vous apportera pas directement, à vous et à votre communauté, un soutien ou des avantages, ces informations aideront les enfants qui sont rentrés, leurs parents et leurs communautés à l'avenir, car des organisations comme celle-ci pourront alors créer de meilleurs projets susceptibles d'améliorer la réintégration et le bien-être des enfants.

*Orientation vers les services compétents*

Si vous avez besoin d'un soutien juridique et/ou pratique, nous disposons d'une liste d'organisations susceptibles de vous aider, et nous pouvons vous donner leurs coordonnées.

*Droit de refus ou de retrait*

Vous n'êtes pas obligé(e) de participer à cet entretien si vous ne le souhaitez pas ; le fait de choisir de participer n'aura aucune conséquence, bonne ou mauvaise. Si vous devez ou voulez cesser la conversation, vous êtes autorisé(e) à le faire à tout moment. Vous pouvez changer d'avis plus tard et arrêter de participer même si vous avez accepté de participer auparavant. Vous n'avez pas à expliquer pourquoi, et vous pouvez toujours nous parler individuellement, quelle que soit la raison. À la fin de chaque conversation, vous êtes toujours autorisé(e) à poser toutes les questions que vous souhaitez.

DEMANDER : Voulez-vous me demander quelque chose de plus avant de décider si vous voulez ou non participer/si votre enfant peut participer? OUI/NON.

## **Partie II : Certificat de consentement**

*Pour le consentement des parents/tuteurs*

Mon enfant a été invité(e) à participer au suivi de la réintégration effectué par [insérer le nom ou l'organisation]. J'ai lu les informations qui précèdent, ou elles m'ont été lues. J'ai eu l'occasion de poser des questions à ce sujet et toutes les questions que j'ai posées ont reçu une réponse satisfaisante. Je consens volontairement à la participation de mon enfant à cette étude.

Nom du participant en caractères d'imprimerie \_\_\_\_\_

Signature du participant \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Jour/mois/année

*Pour l'assentiment/consentement de l'enfant/d'un autre participant*

J'ai été invité(e) à participer au suivi de la réintégration effectué par [insérer le nom ou l'organisation]. J'ai lu les informations qui précèdent, ou elles m'ont été lues. J'ai eu l'occasion de poser des questions à ce sujet et toutes les questions que j'ai posées ont reçu une réponse satisfaisante. Je consens volontairement à participer à cette étude.

Nom du participant en caractères d'imprimerie \_\_\_\_\_

Signature du participant \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Jour/mois/année

*Si analphabète<sup>1</sup>*

J'ai assisté à la lecture exacte du formulaire de consentement au participant potentiel et ce dernier a eu la possibilité de poser des questions. Je confirme que le participant a donné son consentement librement. Empreinte du pouce de

Nom du témoin et du participant (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_

Signature du témoin \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Jour/mois/année

<sup>1</sup> Un/a testigo que sepa leer y escribir deberá firmar (si es posible, el/la participante ha de seleccionar a dicha persona, la que no debe estar relacionada de ninguna manera con el/la entrevistador/a). De igual manera, los participantes que no sepan leer ni escribir también deben incluir su huella dactilar.

*Déclaration de l'enquêteur/de la personne qui recueille le consentement*

J'ai lu avec précision la fiche d'information au participant potentiel et, le cas échéant, à ses parents/tuteurs, et je me suis assuré, dans la mesure de mes moyens, que le participant l'avait comprise. Je confirme que le participant a eu l'occasion de poser des questions sur le suivi, et que j'ai fait tout mon possible pour que ses questions reçoivent une réponse correcte. Je confirme que la personne n'a pas été contrainte de donner son consentement et que celui-ci a été donné librement et volontairement.

Nom de l'enquêteur/de la personne qui recueille le consentement en caractères d'imprimerie

\_\_\_\_\_

Signature de l'enquêteur/de la personne qui recueille le consentement \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Jour/mois/année

## 5.2 ORIENTATIONS CONCERNANT LA RÉTRIBUTION POTENTIELLE DES PARTICIPANTS AU SUIVI

La question de savoir s'il convient de rémunérer les participants se pose fréquemment lors de la réalisation d'une enquête sur le terrain. Cela est particulièrement pertinent dans le cadre d'une enquête sur les enfants et les jeunes impliqués dans les processus de réintégration, qui peuvent avoir été séparés de leur famille ou se trouver dans des situations de grande pauvreté, de vulnérabilité et de manque de ressources. La présente section fournit des conseils sur les principaux éléments à prendre en compte concernant la rémunération de la participation à l'enquête, ainsi que les risques associés à celle-ci.

Il n'existe pas de consensus clair sur la question de savoir si ou comment les enfants ou leurs familles doivent être indemnisés. De nombreuses directives éthiques tendent à mettre en garde les enquêteurs contre les mesures incitatives ou l'octroi de contreparties pour la participation à une enquête. Elles soulignent le risque de malentendus quant aux attentes concernant le niveau de rémunération fourni. L'existence d'une contrepartie peut également altérer les résultats de l'enquête, en influant sur l'impartialité des informations fournies, par exemple parce que les personnes peuvent se sentir redevables ou obligées de donner les réponses qu'elles croient que l'enquêteur veut entendre. Elle peut également reproduire des dynamiques de pouvoir similaires à la corruption ou à la coercition, qui sapent le consentement volontaire des individus.<sup>19</sup>

En même temps, dans certains contextes culturels et sociaux, une contrepartie peut être appropriée. Conformément au principe de « ne pas nuire », il est impératif que les activités liées à l'enquête n'aient pas d'incidence négative sur les moyens de subsistance des participants et ne mettent pas leur sécurité en péril.<sup>20</sup> Par exemple, le fait d'indemniser les personnes pour leur temps peut contribuer à compenser les ressources qu'elles auraient pu autrement gagner par leur travail ou d'autres activités.

Lorsqu'il s'agit des enfants, il est particulièrement crucial de réfléchir à la façon dont le paiement de la participation influe sur le consentement des jeunes et leur exposition aux risques. Les enfants peuvent être confrontés à des risques spécifiques, tels que des pressions exercées par la famille pour qu'ils participent (ce qui compromet leur consentement).

Pour ces raisons, nous déconseillons de proposer de l'argent en échange de la participation et recommandons de choisir une contrepartie non monétaire lorsque celle-ci est jugée appropriée. Une publication de l'UNICEF sur la réalisation d'enquêtes impliquant des enfants dans des contextes humanitaires souligne l'importance de la réciprocité et de la volonté de participer. La réciprocité renvoie à la notion de contrepartie allant au-delà des avantages non matériels, par exemple d'autres services qui renforcent les connaissances, l'estime de soi et les compétences en matière de résolution de problèmes. La volonté de participer fait référence aux précautions nécessaires et aux étapes devant être suivies pour s'assurer que le consentement des enfants et des jeunes n'est pas le résultat de forces coercitives, telles que la pression des parents ou des tuteurs.<sup>21</sup>

En plus d'autres facteurs, les enquêteurs doivent garder à l'esprit les éléments suivants lorsqu'ils déterminent le type de contrepartie à offrir. Lorsqu'une contrepartie, de quelque type que ce soit, est jugée nécessaire, elle doit être appropriée, disponible et accessible.

- **APPROPRIÉE** : Consultation préalable de la communauté locale, des acteurs humanitaires et d'autres acteurs concernant la nécessité ou l'approche de la contrepartie, conformément aux normes sociales ou culturelles. Les lois locales sur le travail des enfants doivent également être prises en compte au moment de déterminer la nature de la contrepartie pour les enfants participant à l'enquête.<sup>22</sup>

19 Voir UNICEF et al., *Ethical Principles, Dilemmas and Risks in Collecting Data on Violence against Children. A Review of Available Literature* (2012).

20 Voir UNICEF et al., *Recherche éthique impliquant des enfants* (2013).

21 UNICEF et al., *What We Know about Ethical Research Involving Children in Humanitarian Settings. An Overview of Principles, the Literature and Case Studies* (2016).

22 *Ibid.*

- **DISPONIBLE** : Les enquêteurs doivent soigneusement prendre en compte l'ensemble des coûts de la rémunération de tous les participants prévus avant de recruter ces derniers, afin d'éviter toute incidence négative (financière ou autre) sur les participants, d'éviter les déceptions ou les promesses non tenues, et de garantir la transparence et le consentement éclairé. Un comité d'examen éthique externe pourrait contribuer à l'examen du programme de paiement proposé.<sup>23</sup>
- **ACCESSIBLE** : La contrepartie doit être accessible à tous les participants concernés. Par exemple, ceux qui n'ont pas de compte bancaire peuvent être dans l'impossibilité d'accéder à la contrepartie fournie. Des préparatifs doivent être effectués pour que les décaissements puissent être effectués en espèces si nécessaire, et dans la devise appropriée.

La participation des enfants doit être reconnue et récompensée, en fonction des normes locales, des facteurs culturels et sociaux, et de leur niveau de contribution. Les décisions relatives à la rétribution doivent toujours être prises en fonction du contexte local spécifique, et les risques et avantages doivent être soigneusement pesés. Les questions suivantes peuvent contribuer à guider ce processus de réflexion :

- Quelles sont les normes sociales et culturelles en matière de rétribution dans le contexte local ?
- Dans quelle mesure une contrepartie peut-elle alimenter des tensions, vulnérabilités économiques ou problèmes de sécurité préexistants pour les participants ?
- Quels sont les facteurs d'accessibilité à prendre en compte en ce qui concerne la rémunération dans le contexte donné ?
- Quels sont les facteurs de disponibilité à prendre en compte dans le contexte donné ?
- Quelles autres contreparties non monétaires peuvent être proposées ? Peut-on les considérer comme suffisantes ?
- Comment promouvoir et s'assurer de la participation volontaire des enfants ?

### 5.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Dans le contexte des indices thématiques dérivés d'ensembles d'indicateurs, l'analyse en composantes principales est une forme de réduction de dimension, par laquelle un ensemble de variables (les indicateurs) est réduit à un seul condensé (semi-)continu. La qualité la plus importante de ce condensé est que pour deux sujets qui ont toutes les mêmes valeurs d'indicateur sauf une, le sujet avec la meilleure valeur d'indicateur a une plus grande valeur de condensé, ou « note ». C'est ce que nous pouvons appeler la condition d'incrémentalité stricte.

Dans la création de cet indice, nous avons besoin que tous les indicateurs aient des valeurs binaires (vrai/faux), et que la valeur vraie soit clairement préférable à la fausse. À cette fin, pour chaque question de l'enquête, tous les choix ou combinaisons de choix correspondent à une réponse « VRAI » ou « FAUX » – « VRAI » correspondant aux choix qui reflètent un état plus souhaitable.

Une fois que les valeurs de tous les indicateurs ont été déterminées pour chaque sujet de notre échantillon, un ensemble de poids est déterminé, un pour chaque indicateur, de sorte que la variance de la somme pondérée des indicateurs sur l'échantillon soit maximisée (dans cette somme pondérée, la valeur de « VRAI » est 1 tandis que la valeur de « FAUX » est 0, de sorte que la somme est en fait la somme des poids pour lesquels l'indicateur est vrai). Cette somme pondérée est appelée la première composante principale (PC1) des valeurs observées des indicateurs. Cette optimisation des pondérations est effectuée par quelques calculs d'algèbre linéaire relativement simples dans R.

Cela dit, la sélection des pondérations ne garantit pas l'attribution d'un poids positif à chaque indicateur. Par exemple, il peut attribuer un poids négatif à chaque indicateur, puisque la variance ne dépend pas du signe.

23 UNICEF et al., Ethical Research (voir note de bas de page 22).

Dans ce cas, nous inversons tous les signes sans affecter la validité de la PC1. Dans certaines circonstances, un ou plusieurs poids peuvent être négatifs ou si proches de zéro qu'ils en deviennent négligeables. Cela se produit généralement lorsqu'un indicateur est contre-corrélé ou statistiquement indépendant de tous les autres indicateurs. Cela peut suggérer ou non que l'inclusion de cet indicateur dans l'indice n'est pas appropriée. Cependant, autoriser des poids négatifs viole la condition d'incrémentalité stricte. Ainsi, nous fixons les poids négatifs à zéro, mais cela pourrait conduire à éliminer des indicateurs que nous souhaitons explicitement considérer a priori.

Pour remédier à cette possibilité, nous introduisons un autre système de pondération d'indice commun, l'indice de pondération uniforme (UW). Cet indice attribue un poids égal à chaque indicateur, quelle que soit sa contribution à la variation globale, garantissant ainsi une voix à chaque indicateur, pour ainsi dire. Une fois ces pondérations calculées, nous faisons la moyenne des PC1 et UW pour chaque indicateur, ce qui donne un indice hybride qui garantit un degré élevé (mais pas maximal) de variation des scores dans l'échantillon tout en assurant que tous les indicateurs reçoivent une pondération significative.

Il faut noter que les indices construits à partir de variables catégorielles ne sont jamais strictement continus puisque «n» indicateurs à valeurs vrai/faux ne peuvent prendre que «2n» combinaisons de valeurs alors qu'une variable continue doit pouvoir prendre une infinité indénombrable de valeurs.

Enfin, les valeurs ont été mises en correspondance avec des valeurs comprises entre 0 et 1 pour faciliter l'interprétation.

### **Présentation mathématique**

La méthodologie d'analyse en composantes principales pour le calcul de l'indice calcule une somme pondérée des indicateurs codés comme vrai = 1 et faux = 0. Les pondérations calculées à partir de la première composante principale des données observées produisent un indice dont les notes ont une variance maximale dans l'échantillon observé. Cependant, dans le cas de petits échantillons non aléatoires, un tel indice peut être instable face à de petites variations dans l'ensemble de l'échantillon et peut produire des résultats contre intuitifs tels que des poids nuls ou même négatifs. Pour remédier à cette instabilité, nous créons un indice hybride qui :

1. Limite les pondérations calculées par l'analyse en composantes principales à des valeurs non négatives ;
2. Fait la moyenne de ces pondérations restreintes calculées par l'analyse en composantes principales avec un ensemble de pondérations uniformes (un poids égal pour chaque indicateur).

Ainsi, l'inclusion significative de tous les indicateurs sélectionnés dans l'indice est garantie. Les différentes dimensions de l'indice d'intégration des enfants sont construites comme des sommes pondérées de la possession de diverses caractéristiques ou situations souhaitables. Ainsi, un ménage «k» a une note « $y_k(t)$ » au moment «t» où  $t = 0$  au point de départ.

$$y_k(t) = \sum_{i=1}^n w_i x_{ik}(t)$$

$x_{ik}(t)$  est une variable binaire qui indique si le ménage «k» possède ou manifeste la qualité «i» au moment «t», et le poids constant « $w_i$ » est un compromis entre une pondération uniforme et une pondération basée sur la variance « $w_{-i}$ ». Cela garantit que toutes les caractéristiques sont prises en compte, mais que celles qui expliquent une plus grande fraction de la variance totale de l'échantillon sont plus fortement pondérées :

$$w_i = \frac{1}{2} \left( \frac{\bar{w}_i H(\bar{w}_i)}{\sum_j \bar{w}_j} + \frac{1}{n} \right)$$

Ici, on définit la fonction HH fortement pondérée :<sup>24</sup>

$$H(x) = \begin{cases} 0 & x \leq 0 \\ 1 & x > 0 \end{cases}$$

pour s'assurer que  $w_i > 0$ . La composante basée sur la variance «  $w_i$  » est calculée comme la première composante principale des valeurs observées de  $x_{ik}(0)$  au point de départ.

$$\tilde{\mathbf{w}} = \text{PCA}_1^+ [\mathbf{X}]$$

$$\mathbf{X} = \begin{bmatrix} x_{11}(0) & x_{21}(0) & \cdots & x_{n1}(0) \\ x_{12}(0) & x_{22}(0) & \cdots & x_{n2}(0) \\ \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ x_{1m}(0) & x_{2m}(0) & \cdots & x_{nm}(0) \end{bmatrix}$$

Où :

$$\text{PCA}_1^+[\xi] = \begin{cases} \text{PCA}_1[\xi] & \sum \text{PCA}_1[\xi] \geq 0 \\ -\text{PCA}_1[\xi] & \sum \text{PCA}_1[\xi] < 0 \end{cases}$$

est la première composante principale orientée de sorte que la somme de ses éléments soit non négative.

24 HH signifie ici « ménage » (household).

## 5.4 RESSOURCES RECOMMANDÉES

Il existe de nombreuses références concernant la conduite d'entretiens avec des enfants. Les documents ci après ont été sélectionnés pour répondre spécifiquement à certaines des difficultés du suivi de la réintégration des enfants soulevées dans le présent manuel et dans le rapport correspondant.

Pour mieux comprendre la base de ce manuel, deux cadres sont particulièrement intéressants :

- L'enquête de l'OIM [sur la durabilité de la réintégration](#), composée de 15 indicateurs testés sur le terrain concernant les dimensions économique, sociale et psychosociale de la réintégration, ainsi qu'un système de notation.<sup>25</sup> Elle s'appuie sur des enquêtes individuelles menées auprès de migrants de retour. L'OIM a également mis au point des outils permettant de suivre les activités de réintégration et de renforcement des capacités au niveau communautaire. Ces cadres et leurs indicateurs mesurables associés sont conçus pour les adultes.
- Le document [Durable Solutions for Children Toolkit](#)<sup>26</sup> de Save the Children, qui présente un cadre pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant ainsi que des indicateurs normalisés associés. Il comprend des éléments provenant à la fois a) des orientations et principes généraux en matière de solutions durables (basés sur le cadre du IASC) et b) des normes relatives aux droits et à la protection de l'enfant. Ceux-ci sont ventilés selon quatre catégories (sécurité matérielle, physique, juridique et psychosociale), puis en neuf thèmes, 33 indicateurs de base et 95 indicateurs d'analyse. Le cadre de Save the Children pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant constitue le premier ensemble d'indicateurs visant à mesurer les résultats de la réintégration en suivant une approche soucieuse des besoins de l'enfant; il est conçu comme un indice normalisé pour la réintégration des enfants, qui fixe un objectif à atteindre pour que la solution durable soit considérée comme ayant atteint son but, et non pour mesurer la réintégration au niveau individuel.<sup>27</sup>

L'OIM et l'UNICEF ont conjointement proposé deux documents fournissant des orientations pertinentes :

- Le [Manuel de l'OIM sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements](#),<sup>28</sup> qui « s'adresse aux chargés de dossier, aux fournisseurs de services, aux communautés », aux acteurs humanitaires et du développement, aux États et autres parties prenantes « qui s'emploient à offrir protection et assistance aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements », souligne la nécessité d'une approche axée sur les enfants pour fournir une assistance à ces derniers. Il définit également le cadre et l'application du principe d'intérêt supérieur de l'enfant, y compris la procédure de détermination de l'intérêt supérieur.
- Le [Module 6 du Manuel sur la réintégration – Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants](#),<sup>29</sup> expose les principes clés d'une approche des droits de l'enfant pour la réintégration durable des enfants migrants et de leur famille. Il donne également des directives concernant les approches appropriées de la gestion des dossiers au niveau individuel, de la réintégration adaptée aux enfants au niveau communautaire, et au niveau structurel.
- Le manuel [Psychological first aid training manual for child practitioners – One-day programme](#) de Save the Children fournit des conseils sur les techniques utiles à employer lors d'entretiens avec des enfants. Il

25 Nassim Majidi et Nazanine Nozarian, Measuring Sustainable Reintegration, Migration Policy Practice Vol. IX N°1, p.30-39 (janvier-mars 2019).

26 Save the Children, *Durable Solutions for Children Toolkit* (2019).

27 Save the Children/Samuel Hall, *Achieving Durable Solutions for Returnee Children: What Do We Know?* (2018).

28 OIM, Manuel de l'OIM sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements (2019). Les directives conjointes de l'OIM et de l'UNICEF figurent dans la partie 6.

29 OIM et UNICEF, Module 6 (voir note de bas de page 6).

s'agit notamment de l'écoute active, des techniques de normalisation, de généralisation, de stabilisation et de triangulation pour mettre les enfants à l'aise, ainsi que de la manière de reconnaître les signes de détresse chez les enfants.<sup>30</sup>

- Enfin, les [Directives de l'OIM sur les mécanismes d'orientation relatifs à la protection et l'aide aux victimes de la traite et aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements](#)<sup>31</sup> fournissent des informations précieuses sur l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes d'orientation.

30 Save the Children, Psychological First Aid One Day, page 14 (voir note de bas de page 15)..

31 OIM, Directives de l'OIM sur les mécanismes d'orientation (voir note de bas de page 13).



## Samuel Hall

Samuel Hall est une entreprise sociale qui mène des recherches, évalue des programmes et conçoit des politiques dans des contextes de migration et de déplacement forcé. Notre approche est éthique, rigoureuse sur le plan académique et fondée sur une expérience directe dans des contextes complexes et fragiles.

Nos recherches font entendre la parole des communautés aux acteurs du changement pour des sociétés plus inclusives. Avec des bureaux en Afghanistan, en Allemagne, au Kenya et en Tunisie et une présence en Somalie, en Éthiopie et aux Émirats arabes unis, nous sommes basés dans les régions que nous étudions. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.samuelhall.org](http://www.samuelhall.org).

## Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM

L'élaboration et la production de cette étude ont été soutenues par le Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, qui a été créé en septembre 2017 dans le cadre de l'Action pilote concernant le retour volontaire et la réinsertion durable, financée par l'Union européenne. Le Pôle de gestion des connaissances vise à renforcer l'apprentissage dans le cadre des programmes de retour et de réintégration, et à soutenir l'harmonisation des approches, des processus et des outils dans le cadre des interventions UE-OIM concernant la protection des migrants et la réintégration durable en Afrique et en Asie et au-delà.